



Véranne



VÉRANNE & VOUS 2021

Sommaire

◆ LA VIE COMMUNALE

Mot du Maire	1
Nouveau conseil municipal	2
Commissions communales	3
Commissions communautaires	3
Travaux	4
Budget 2020	8
Bibliothèque	10
CCAS	11
État civil	14
Notre centenaire	16
Les bénévoles	17
Bien vivre ensemble	18

◆ LA VIE SCOLAIRE

À l'école	21
Sou des Écoles	23
SPL Périscolaire	24
SPL Cantine	25

◆ LA VIE ASSOCIATIVE

Association Académie Edentao	26
Les Sabines du Pilat	27
Jogging Club de Véranne	28
Loisir musical vérannais	30
Club de l'amitié	31
Yoga et Tai Chi Chuan	32
Vayrana	33
Notre Histoire	34
Expo Visages	35
La Gilde des 3 Dents	36
La chasse	37

◆ VIVRE DANS LE PILAT

Parc du Pilat	38
Choix de vie	40

◆ PATRIMOINE

Histoire	43
----------	----

Mairie illuminée



Bien vivre ensemble



École



Vayrana avec les scouts de Villars



Bulletin municipal de Véranne - n° 33 - Janvier 2021

Directeur de la publication : Michel BOREL

Rédaction : Commission Communication,

Viviane Dumas et Marline Mazoyer

Dépôt légal 1^{er} semestre 2021

Réalisation et impression papier 100 % recyclé :

Éditions JP MARTIN - Bât. le Miles

30, av. Général Leclerc - Vienne - 06 51 95 55 12

Conception graphique : Magali ARNAUD



Mot du Maire

Mars 2020, vous avez été appelés à renouveler le conseil municipal. Malgré la pandémie déclarée, vous avez été nombreux à vous déplacer pour nous accorder votre confiance pour assurer la gestion de notre commune, je vous en remercie.

Je remercie aussi très sincèrement l'équipe municipale sortante pour son implication et plus particulièrement Gabriel ROUDON pour l'énorme travail réalisé au service de notre commune et de l'intercommunalité, auquel j'associe Emmanuelle STAWOSKY secrétaire, pour leur réel soutien pendant cette période de transition longue et contraignante.

Ce début de mandat marqué par une crise sanitaire, qui nous touche tous et s'inscrit dans la durée, a paralysé la vie associative, ralenti, voire stoppé la vie économique.

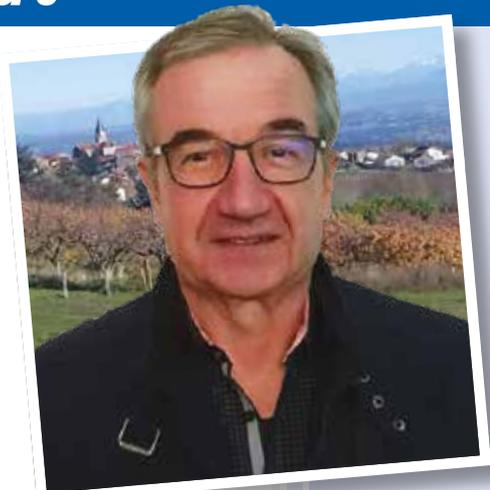
Nous avons dû fermer les salles communales, annuler les activités culturelles, sportives, et reporter le repas des aînés à une date plus propice afin de préserver, à cette rencontre, son caractère chaleureux et convivial.

Merci à tous les acteurs qui par leur civisme et leur esprit de solidarité ont su s'adapter au fil des protocoles sanitaires.

Je pense aussi aux agents municipaux, fortement sollicités, qui ont su redoubler d'efforts, notamment à l'école pour assurer la sécurité sanitaire et la continuité pédagogique de nos enfants.

La pandémie a certes retardé la mise en place de la nouvelle équipe municipale, mais sa motivation a permis d'assurer la continuité du mandat précédent pour des réalisations que vous découvrirez au fil des pages de ce magazine.

VÉRANNE est une commune très attractive dont la population ne cesse de croître, 884 habitants au dernier recensement et le PLU récemment approuvé nous promet encore de belles



extensions dans le bourg (les terrasses du Drevet, les terrasses du jeu de boules...). Cependant une seule ombre au tableau, le système d'assainissement du bourg est à bout de souffle.

De type lagunage, la station d'épuration créée en 1980 est vétuste, elle reçoit une charge supérieure à sa capacité nominale et ne répond plus aux exigences environnementales.

Notre projet pour 2021 consistera à mettre en lieu et place de la station actuelle une filière de type filtre planté de roseaux.

Un projet techniquement et financièrement majeur pour notre commune qui corrobore notre volonté d'agir en faveur de l'environnement après l'extension du réseau d'assainissement collectif de LOYE, de la mise en service de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de l'utilisation de papier recyclé pour l'impression de ce bulletin.

D'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude et discutés en conseil municipal, nous vous tiendrons informés régulièrement de leur avancement.

Cette année, le virus ne nous a pas permis de nous rencontrer pour les traditionnels vœux de la municipalité, aussi je profite de ce bulletin pour vous souhaiter de sortir rapidement de cette pandémie en bonne santé afin de retrouver une vie normale.

Avec tous les employés communaux et le conseil municipal, nous vous souhaitons le meilleur pour 2021.

Nouveau conseil municipal



Michel BOREL
Maire



Martine MAZOYER
1^{ère} adjointe



Viviane DUMAS
2^{ème} adjointe



Bernard BRIAS
3^{ème} adjoint



Anne BESSET-CHAVE
Conseillère



Sophie BOURRIN
Conseillère



David-Alexandre CARTE
Conseiller



Delphine CHAPUILLIOT
Conseillère



Pascale DAPVRIL
Conseillère



Muriel GACHE
Conseillère



Noël LAFERTIN
Conseiller



Fabrice MAGNARD
Conseiller



Cyril MARLHES
Conseiller



PILLON Géraldine
Conseillère



Bernard PIOT
Conseiller

Commissions communales

Agriculture et forêt	MAZOYER Martine	École, cantine, périscolaire	DUMAS Viviane
	MARLHES Cyril		PILLON Géraldine
	LAFERTIN Noël		CHAPUILLIOT Delphine
	PIOT Bernard		MARLHES Cyril
Appel d'offres	BOURRIN Sophie	Patrimoine, culture, bibliothèque	MAZOYER Martine
	BRIAS Bernard		DUMAS Viviane
	DAPVRIL Pascale		BESSET-CHAVE Anne
	MAGNARD Fabrice	Finances	MAZOYER Martine
	PIOT Bernard		BOURRIN Sophie
Bâtiments communaux, cimetière	BRIAS Bernard	Urbanisme, réseaux, assainissement	BESSET-CHAVE Anne
	BOURRIN Sophie		CARTE David-Alexandre
	DAPVRIL Pascale		PIOT Bernard
	PIOT Bernard		BRIAS Bernard
	CARTE David-Alexandre		MARLHES Cyril
Communication, bulletin municipal	MAZOYER Martine	Voirie, matériel communal, déneigement	CARTE David-Alexandre
	DUMAS Viviane		BRIAS Bernard
	DAPVRIL Pascale		LAFERTIN Noël
	CHAPUILLIOT Delphine		MAGNARD Fabrice
	GACHE Muriel		CARTE David-Alexandre
CCAS	DUMAS Viviane	Cadre de vie fleurissement, environnement	DUMAS Viviane
	CHAPUILLIOT Delphine		DAPVRIL Pascale
	BESSET-CHAVE Anne	Sécurité, plan communal de sauvegarde	PILLON Géraldine
	GACHE Muriel		MAZOYER Martine
	PILLON Géraldine		LAFERTIN Noël
			CARTE David-Alexandre

Commissions communautaires

COMMISSIONS	DÉLÉGUÉS	VICE PRÉSIDENTS
Communication	DUMAS Viviane BESSET Anne	BERLIOZ Jacques
Service à la personne	DUMAS Viviane PILLON Géraldine	CHERIET Farid
Aménagement du territoire, urbanisme et habitat	BRIAS Bernard CARTE David-Alexandre	ZILIOX Charles
Économie	BOREL Michel PIOT Bernard	METRAL Patrick
Tourisme	MAZOYER Martine LAFERTIN Noël	DEVRIEUX Michel
Culture	MAZOYER Martine	BERLIOZ Jacques
Réseaux Siel	BRIAS Bernard PIOT Bernard	PEYSSELON Valérie
Environnement	MAZOYER Martine CARTE David-Alexandre	BOREL Michel ARIES Philippe
Finances	MAZOYER Martine BOURRIN Sophie	BERLIOZ Jacques
Piscine	DUMAS Viviane BESSET Anne	BLANC Hervé
Mutualisation	BRIAS Bernard PIOT Bernard	BLANC Hervé

Travaux

◆ CAMPAGNE DE POINT À TEMPS

L'entreprise DUMAS est intervenue du 9 au 11 septembre pour réaliser l'entretien de nos 25 kms de chemins communaux avec l'emploi de 3 T d'émulsion de bitume.

Montant = 4 350 € HT

◆ REVÊTEMENT DE LA ROUTE DE MACLAS

Le faïencage important de la surface risque d'entraîner des dégradations importantes en cas de gel-dégel.

Première intervention

Le 6 juillet dans l'agglomération : après un rabotage de 5 cm, un nouveau tapis d'enrobés est réalisé jusqu'à la rue du Pré de la Clé.



Deuxième intervention

29, 30, et 31 juillet sur les 2,4 km reliant Véranne à Maclas. La technique retenue est un ECF (Enrobé Coulé à Froid). Ce procédé (mélange de bitume, de ciment et de sable 0/6) appliqué en deux couches améliore la résistance au vieillissement, la stabilité, diminue le ramollissement à température élevée et la fissuration à basse température. NB : La commune de Maclas a pris en compte financièrement les 100 derniers mètres qui sont sur son territoire.



Travaux Entreprise COLAS Saint-Étienne = 62 754 € HT

Dossier consultation et demande subvention 3 D Infrastructure = 1 380 € HT

Subvention du département = 24 864 €

◆ AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

Après la réalisation du multisport par l'entreprise SAE - City Stade (38 640 € HT) et le mur en pierres par l'entreprise Mounier (13 700 €) fin 2019 les travaux de l'aire de jeux confiés à Pilat Espaces verts ont débuté en janvier 2020.

Aménagements paysagers = 13 480 €

Jeux = 24 200 €

Plantations et filet supplémentaire = 3 700 €



L'ensemble de ces travaux (162 000 €), y compris l'acquisition foncière, le parking, ont été subventionnés par la Région (42 172 €), le Département (30 000 €) et l'État (29 090 €).

◆ GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE INTÉGRÉ AU TOIT DE L'ÉCOLE





Une installation de 36 Kwc permettant la production annuelle correspondant à la consommation de 19 foyers (hors chauffage).

La maîtrise d'œuvre et les investissements sont portés par le SIEL, qui reste propriétaire pendant 20 ans, et assure l'entretien et la maintenance de l'installation.

◆ CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 €. Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.



- Tilleul et cèdre : abattus et débités par l'entreprise LAROA suite aux conseils d'expert pour assurer la sécurité des riverains.
- À Loye, suite à plusieurs incidents sur les réseaux télécom et fibre l'entreprise BRUC intervient (1 400 €) à la charge du propriétaire.
- Route de Cubusson : 6, 9 et 10 novembre l'entreprise LAROA abat plusieurs peupliers sur une parcelle de la CCPR (à ses frais).
- Campagne d'élagage au lamier par l'entreprise BRUC programmée en janvier sur les voies communales.

◆ CURAGE DES FOSSÉS

L'entreprise Grangeon réalise le 20 novembre une journée à la cureuse et le 23, une journée à la pelle mécanique, accompagnée de Roger GACHE sur le tracteur et remorque de la commune.



Travaux

◆ ÉTUDES ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

1- **Extension du réseau Eaux Usées** de la station d'épuration de Loye au lieu-dit le Vernets ; la STEP de Loye d'une capacité de 80 EqH peut recevoir les Eaux Usées de l'ensemble des neuf habitations des Vernets. À la suite d'une enquête sept riverains ont répondu favorablement.

- Projet et dossier demande subvention au département par 3D infrastructure
- Consultation et attribution à MOUTOT GC
- Conventions de passage signées
- Travaux janvier et février 2021

Marché = 45 000 € HT

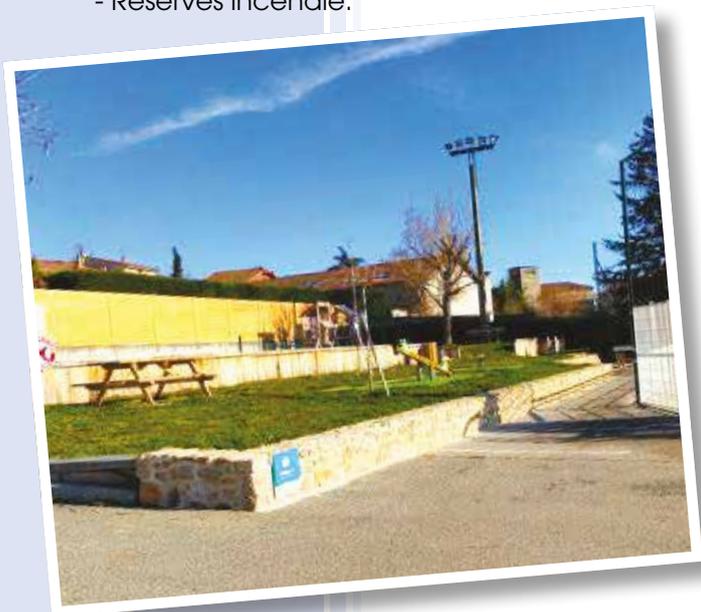
2- **Consultation Bureau d'étude** pour la réhabilitation de la STEP du Bourg et rénovation d'une partie du réseau

La station d'épuration du bourg composée de 3 lagunes a une capacité de 360 EH, les performances sont insuffisantes, la charge théorique est de 128 % de sa capacité. Dans le cadre des plans de relance (aide de l'agence de l'eau RMC et du département) la consultation des BET, l'analyse des offres, l'attribution du marché et les demandes de subventions sont réalisés.

BET : VDI de Saint-Étienne 25 000 € HT + 2 000 € HT option

3- **Autres études** et demandes de subventions en cours

- Pont du VIALON : joints des voûtes et murs,
- Mur rue du Repos : reconstruction suite à l'éboulement,
- Toit de l'église : partie au-dessus du chœur,
- Réserves incendie.



◆ ÉQUIPEMENTS ROUTIERS

Remerciements à M. Hubert Dumas, généreux donateur d'une remorque bien utile pour notre commune.



Un nouveau véhicule pour le travail des employés communaux.



◆ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À partir du 1^{er} novembre 2021, chaînes ou pneus hiver seront obligatoires dans le Pilat.

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes ou de pneus hiver sera étendue à partir du 1^{er} novembre 2021, comme le prévoit le décret n°2020-1264 paru au Journal Officiel le 18 octobre.

Un automobiliste qui ne se conformera pas à l'obligation d'équiper son véhicule de dispositifs antidérapants amovibles (pneus neige, pneus hiver ou chaînes) dans 48 départements de zones montagneuses pendant la période hivernale (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars) s'exposera à une amende de quatrième classe (soit 135 €) et à une immobilisation possible de son véhicule.



L'Atypik

Blandine

L'Essentielle...

Claire

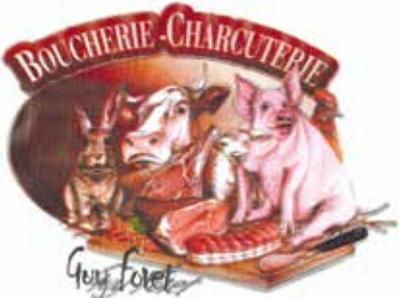
À l'Atypik

31, route de Maclas - 42520 VÉRANNE

06 63 43 00 96

31, route de Maclas - 42520 VÉRANNE

06 63 17 08 98



Place de l'Église - 42520 MACLAS
Tél. / Fax 04 74 87 38 15
Email : Guy.fovot@wanadoo.fr

Lundi	fév
Mardi	7:30 - 19:30
Mercredi	7:30 - 19:30
Jeudi	7:30 - 19:30
Vendredi	7:30 - 19:30
Samedi	7:30 - 19:30
Dimanche	8:00 - 19:00



ÉLECTROMÉNAGER
• IMAGE • SON
• CUISINES

www.bourg-argental.extra.fr

SARL François
MONTELMARD
Tél. 04 77 39 13 59

sarlfmontelimard@gmail.com

- Électricité • Dépannage
- S.A.V. • Antenne
- Chauffage électrique
- Alarme • Domotique
- Art de la table

11, bd Henri Seneclauze - 42220 BOURG-ARGENTAL



LA FERME DES BLÉS D'OR

Noël Lafertin

AGRICULTEUR - BOULANGER

OUVERT DE 16H00 À 19H00
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

• 04 74 87 76 89 •

785 Chemin du Combeau 42520 Véranne



LUNETTERIE

du Pilat

Marion Huet-Klein
Votre opticienne à Pélussin !

Offre 2ème paire à 1€ !

15 Place des croix
42410 Pélussin
04 74 59 02 77

Tiers payant
Mutuelles



Contrôle de la vue
Adaptation lentilles

Déplacement
à domicile



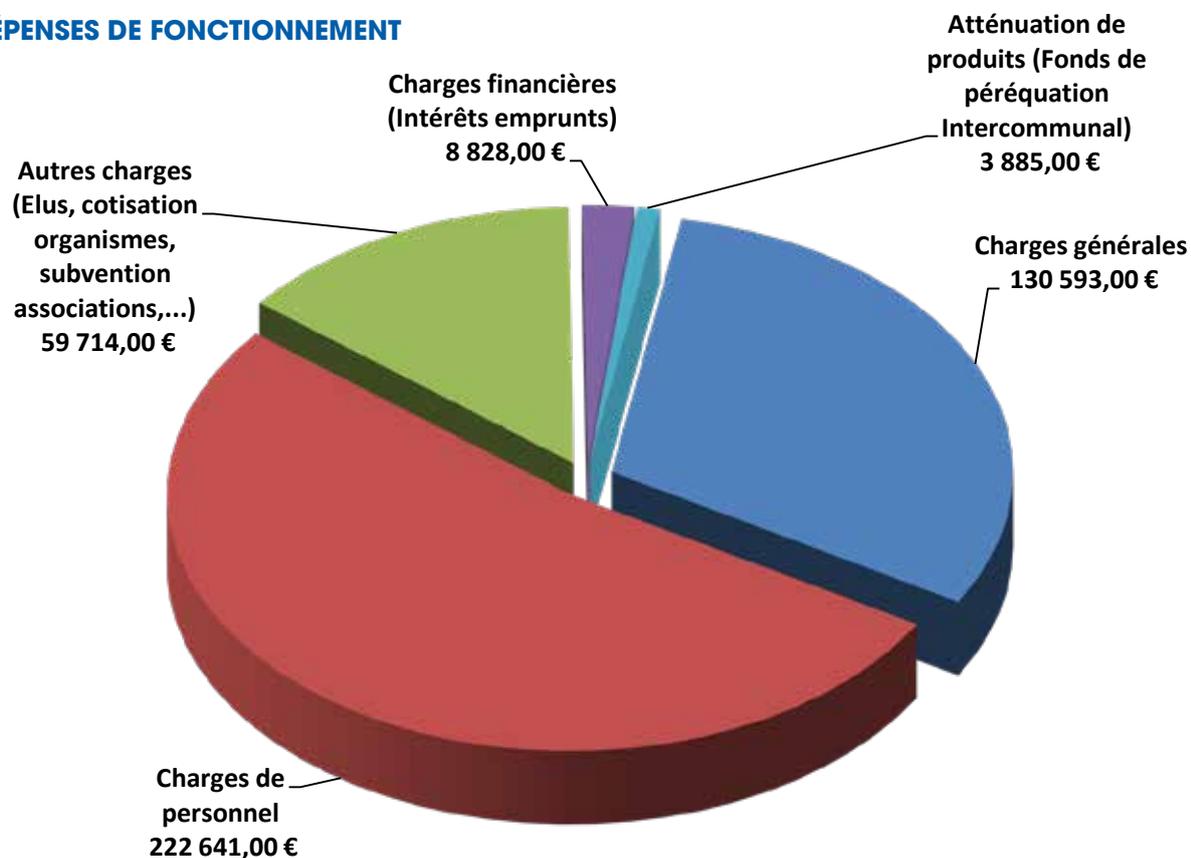
Montures bébés
et enfants



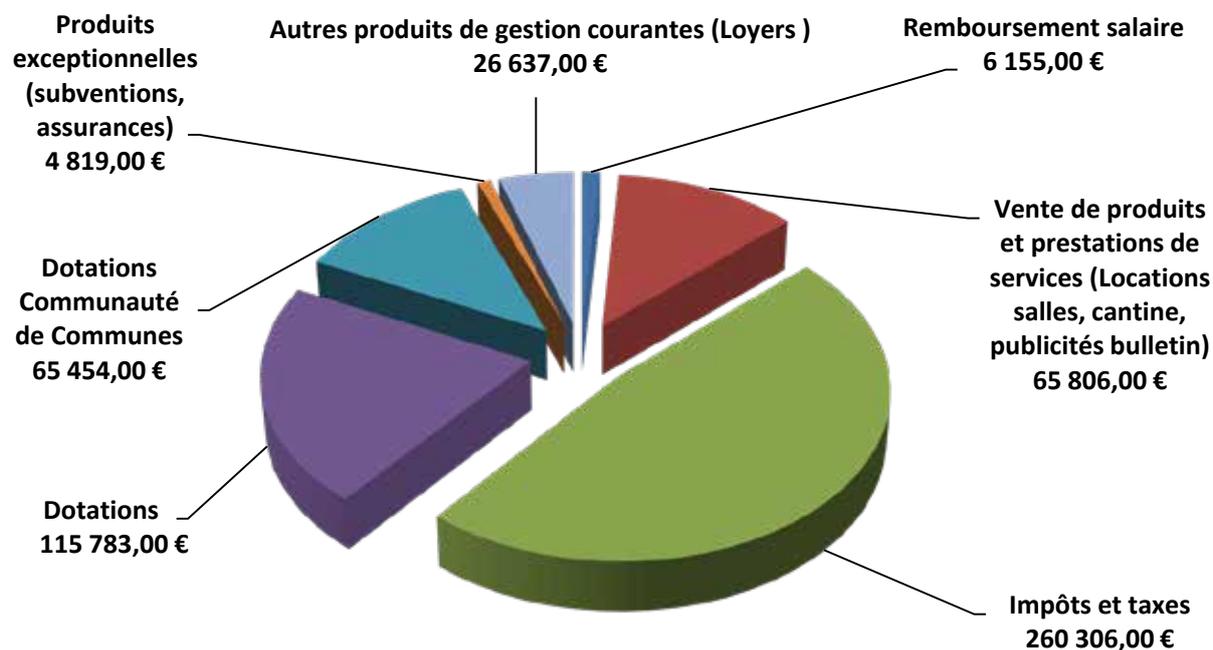
Budget 2020

L'enjeu pour la commune est de maîtriser les dépenses réelles de fonctionnement tout en faisant face aux nouvelles contraintes financières.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés en 2020.

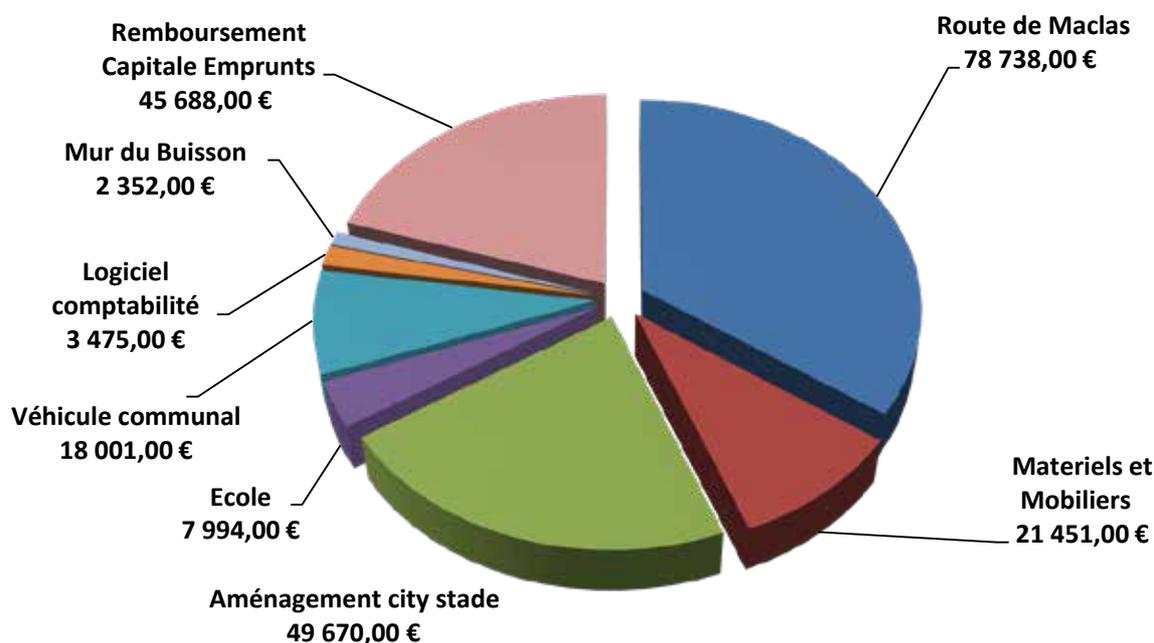
	VÉRANNE 2020	Taux moyen national en 2018
Taxe d'habitation	9,90 %	24,54 %
Taxe Foncière Bâti	11,75 %	21,19 %
Taxe Foncière Non Bâti	40,80 %	49,67 %

On distingue :

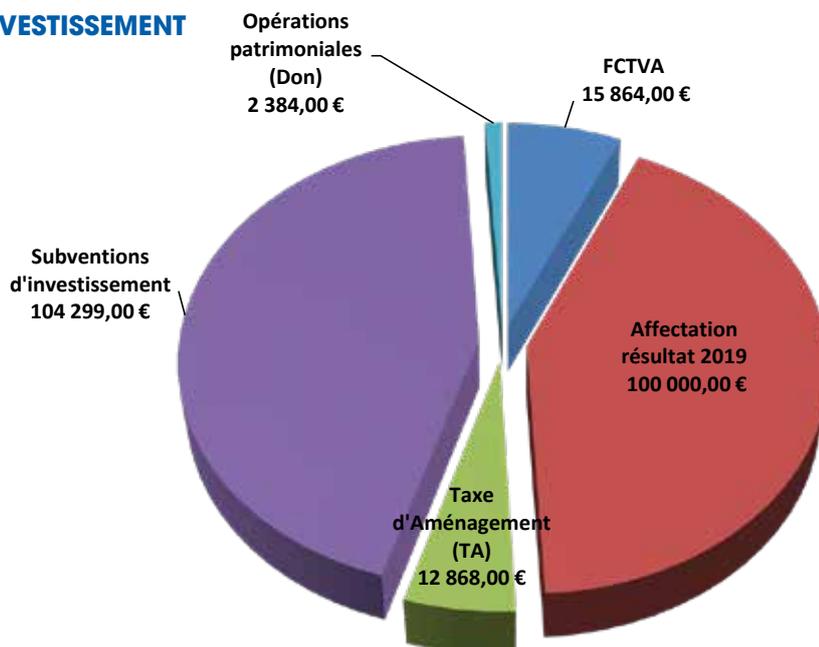
- ◆ La taxe d'habitation : en cours de mutation et qui devrait s'arrêter en 2023.
- ◆ La taxe foncière sur le bâti : payée par les propriétaires.
- ◆ La taxe foncière sur le non bâti : payée par les propriétaires.

Les taux d'imposition sont décidés chaque année par le Conseil Municipal au moment du vote du budget. Les bases prévisionnelles d'impositions sont communiquées par la direction des finances publiques.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



NB : Ce sont les résultats de l'année 2020 des opérations réelles. Ce ne sont pas les bilans cumulés.

Bibliothèque

UNE ÉQUIPE QUI ATTEND AVEC IMPATIENCE DE RENOUER AVEC LES LECTEURS

Animations annulées, fermeture partielle ou totale de la bibliothèque, vous n'avez pas pu beaucoup rencontrer l'équipe de bénévoles cette année. Si vous êtes intéressés, vous pouvez les rejoindre.

Stéphanie Bruggeman contribue depuis neuf ans. Elle fait les permanences du samedi et participe aux échanges de livres à la médiathèque départementale de Bourg-Argental. Sur le plan personnel, elle gère un gîte à Charamel (entre autres...). Depuis la fin de l'année elle assure la coordination de l'équipe en lien avec Viviane Dumas et Martine Mazoyer, adjointes à la mairie.

Yvette Planche Bordereau est depuis vingt ans à Véranne (à la Camière). Elle a souhaité mettre en relation ses « premières amours » (formation en lettres et grand intérêt pour la littérature) et ses expériences professionnelles de communication. Elle souhaite collaborer aux animations.

Un bénévole ne souhaite pas être cité. Cependant sa contribution est importante. Il gère les parties administratives de la bibliothèque, notamment le catalogage. Il contribue aux achats de livres en particulier auprès du soldeur (Shed Pélussin) et réceptionne les commandes. Il effectue les échanges avec la médiathèque départementale et les navettes avec la médiathèque intercommunale.

Nathalie Soyère a rejoint l'équipe en 2019. Elle assure les « prêts-retours » en alternance ou avec Stéphanie le samedi et avec Eliane le vendredi. Ayant des compétences informatiques, elle souhaite participer activement aux tâches administratives.

Emilie Sabot s'est installée à Nurieux à la fin de l'année 2019. Médiatrice culturelle à la chartreuse de Sainte Croix, elle a souhaité s'intégrer dans le village en participant à la bibliothèque. Ses expériences d'accueil et de médiation auprès d'un public d'enfants et d'adultes, ses compétences informatiques sont des atouts pour notre bibliothèque.



Annie Samier habite les Eminées depuis vingt ans. Enseignante, elle entame sa deuxième année au sein de la bibliothèque. Disponible, elle assure de nombreuses permanences et est prête à le faire dans les temps de vacances scolaires.

Éliane Marcoux est arrivée à Véranne il y a dix ans et a intégré aussitôt la bibliothèque. Elle témoigne : faire découvrir les nouveautés d'une grande diversité d'auteurs et d'éditeurs pour enfants et raconter aussi les pépites glanées au cours de plus de 40 ans d'enseignement en élémentaire, voilà ce qui rend mon bénévolat si intéressant. J'ai hâte de pouvoir à nouveau présenter toutes ces créations qui aident à grandir et qui attendent leurs jeunes lecteurs dans notre bibliothèque.

Vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h. L'inscription à la bibliothèque est **gratuite** et il est possible d'emprunter et rendre ses documents dans toutes bibliothèques du Pilat Rhodanien.

L'abonnement annuel permet d'emprunter **20 documents** pour **3 semaines** (prolongeable si besoin) et rendre les documents dans l'ensemble des bibliothèques du réseau dont le catalogue commun est consultable sur le portail du Shed.

Une partie de nos documents est achetée par la commune, une autre est empruntée à la Médiathèque Départementale de la Loire. Il est possible de faire des réservations sur des thématiques précises en fonction de vos demandes.



Le Centre Communal d'Action Sociale de Véranne est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de notre commune de la petite enfance aux personnes âgées.

Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes en situation de handicap et de toute personne en difficulté.

Aides d'urgences, rapprochement avec les assistantes sociales, avec les services d'aide à domicile, portage des repas servis par l'ADMR ou l'AIMV, sont les aides les plus renseignées.

Pendant les périodes de canicule ou de grand froid, ses membres interviennent par appels téléphoniques réguliers auprès des personnes fragilisées et isolées géographiquement.



LES ACTIONS

Le CCAS mène plusieurs actions au cours de l'année :

◆ REPAS DES AÎNÉS

En cette triste période de Covid aucun grand regroupement de personnes ne pouvait avoir lieu et c'est avec tristesse que la nouvelle équipe du CCAS a dû reporter le repas de fin d'année.

Ce rendez-vous convivial, destiné aux Vérannaires de 66 ans et plus, perdure depuis de nombreuses années...

Les maîtres mots de ce repas étant échanges, convivialité, partage et intégration des nouveaux habitants, aucun remplacement ne pouvait être pensé. Le bien vivre ensemble est le moteur des seniors de notre commune.

L'équipe du CCAS, frustrée d'une habituelle recherche autour d'un thème pour la déco, la présentation à table et l'animation, se motive déjà pour un beau repas de retrouvailles en 2021.

◆ COLIS DE FIN D'ANNÉE

13 colis ont été portés aux personnes fragilisées à domicile ou dans les hôpitaux.

Ces colis sont réalisés par une entreprise locale, les Jardins d'Élise de Bessey réunissant uniquement des produits locaux (gâteaux de Nono, terrines de chez Manoa, jus de fruits Brossy, confitures, soupes, ratatouille du jardin d'Élise agrémentés par de délicieux chocolats Vial traiteur de Maclas).



CCAS

◆ SORTIES CINÉMA

Tous les premiers lundis du mois, des sorties ont été organisées avec covoiturage jusqu'au Cinépillat. Au retour un goûter concocté par les membres du CCAS a permis d'échanger sur le film et aussi sur la vie au village.

- Lundi 6 Janvier « Joyeuse retraite » avec Thierry Lhermitte et Michèle Laroque.
- Lundi 3 février « Le meilleur reste à venir » avec Fabrice Lucchini et Patrick Bruel.
- Lundi 9 mars « Les Vétos » avec Clovis Cornillac et Noémie Schmidt.

Malheureusement ces sorties se sont interrompues. Souhaitons qu'elles reprennent vite.



Atelier prévention des chutes

◆ ATELIERS VITALITÉ AVEC LA MSA

Chaque jeudi de janvier et février 2020, des ateliers « vitalité bien vieillir », organisés par la Mutualité Sociale Agricole, ont réuni 22 personnes de plus de 60 ans, de Vèranne et des environs, affiliées à différents régimes de retraites.

Dans un esprit amical et convivial, les participants ont apprécié les sujets abordés à chaque rendez-vous sur la santé, la nutrition, le sommeil et la mémoire.

Une conférence sur la prévention des chutes prévue le 7 avril 2020 a été reportée au 31 mai 2021. À l'issue de cette conférence animée par Élisabeth Chouvelon, animatrice de la MSA, des inscriptions seront prises pour 12 ateliers d'une heure tous les jeudis de fin octobre 2021 à fin février 2022 (groupe limité habituellement à 15 personnes, puis 9 avec la crise sanitaire, à voir à l'avenir).



Atelier vitalité



REGION
BRETAGNE

Region
Alsace

Hauts-de-France

OUTRE-MER

Region
Pays de la
Loire

clac clac
SOUVENIRS

Le Guinguette

CINEMA

60
Les années 1950



État civil 2020

NAISSANCES

- ◆ VERNEY **Mélya** née le 4 janvier 2020
- ◆ SABATIER **Jules** né le 9 février 2020
- ◆ AVRIL **Judith**, Éloïse née le 16 mai 2020
- ◆ REMEAUD **Simon** né le 29 mai 2020
- ◆ DARLET **Maxence**, Gauthier né le 8 juillet 2020
- ◆ DEREGNAUCOURT **Marc**, Jacques né le 28 septembre 2020
- ◆ LEHOUX **Augustin**, Clément, Hervé né le 17 octobre 2020
- ◆ HABBOUCHE **Mahé**, Laurent né le 26 octobre 2020
- ◆ CHATAGNIER **Thao** né le 2 décembre 2020



Mélya



Jules



Judith



Maxence



Marc



Augustin



Mahé



Thao

MARIAGES

◆ BOUCHARIN Marlène, Marcelle & OLIVIER Anthony

mariés le 12 septembre 2020



DÉCÈS

- ◆ VALLOT Jean-Claude 60 ans
- ◆ BOURGEOIS Marie née Clément 100 ans
- ◆ FERRIOL Roger 100 ans
- ◆ RIOT Madeleine née Luguet 92 ans
- ◆ RIVORY Gabrielle née Jacquemont 96 ans
- ◆ DAUFIN Jean Pierre Charles
- ◆ MARLHES Marcelle née Dervieux 99 ans

décédé le 3 janvier
décédée le 16 avril
décédé le 5 juillet
décédée le 15 août
décédée le 11 septembre
décédé le 26 novembre
décédée le 13 décembre

Notre Centenaire

Roger Ferriol est né à Véranne le 25 avril 1920 dans une famille d'agriculteurs au hameau de Cubusson.

Le 26 novembre 1948, il épouse Marie-Thérèse Rivory de la Nordet.

L'année suivante, c'est la naissance d'une petite fille, Denise, pour la plus grande joie de ce jeune foyer.

En 1951, un premier petit garçon, Marcel suivi en 1952 de son frère Alain.

Suzanne une nouvelle petite fille agrandissait la famille en 1953 puis ses deux frères André en 1954 et Robert en 1956.

1958, c'était le bonheur d'une nouvelle fille Michèle suivie de trois petits Ferriol : Jacques en 1959, Paul en 1961 et enfin Jean-Luc en 1962. La petite dernière Éliane a montré sa frimousse en 1964 et ne manqua pas de nombreux câlins entourée des dix aînés.

Ces enfants reconnaissent n'avoir manqué de rien « *À la ferme on vivait en autosuffisance, les bons œufs des poules, le lait frais de nos vaches et les bonnes rigottes. Un jardin avec de nombreux légumes. Les fruits, par contre, étaient un luxe, à l'époque on devait se contenter de pommes, poires et cerises le reste était très cher* » dit l'aînée.

« *Le travail c'est la santé* », expression bien vérifiée à Cubusson.

Roger Ferriol a enchaîné ses emplois, faisant parfois double journée avec le travail à la ferme. Il a débuté comme ouvrier agricole puis s'est engagé à la compagnie des eaux.

Pour se rapprocher de Véranne, il a poursuivi sa carrière dans un emploi d'agent d'entretien à l'usine Balay de Maclas, usine de tissage importante à l'époque puis à l'usine Riot de Véranne.

À Véranne, on garde le souvenir de M. Ferriol traversant le village sur sa moto « Terrot ».



Une retraite active au bon air de Cubusson, animée par les travaux de la ferme en compagnie de son épouse, passée à élever quelques chèvres, produisant de bons fromages.

M. Ferriol est resté très actif jusqu'à ses 90 ans et il n'était pas rare d'entendre ronfler la tronçonneuse aux alentours de Cubusson.

Les travaux forestiers ont été sa dernière passion, de nombreuses journées à travailler dans le reboisement de ses parcelles.

Il avait à cœur d'entretenir le patrimoine forestier destiné à ses descendants.

Sa grande famille, onze enfants, 23 petits-enfants et vingt-huit arrière-petits-enfants avaient le plaisir de se retrouver tous les 14 juillet au hameau de Cubusson.

L'équipe du CCAS lui a rendu visite à l'hôpital de Saint-Julien, son dernier lieu de vie ; il avait beaucoup de plaisir à reparler de son village.

Hélas, il a eu 100 ans en plein confinement, toute l'équipe du CCAS et la municipalité regrettent de ne pas avoir pu l'honorer comme il l'aurait mérité.

Au revoir M. Ferriol...



Les bénévoles

Le bénévole, désigné encore comme « collaborateur occasionnel » est celui qui, en sa seule qualité de particulier, apporte une contribution effective à un service public dans un but d'intérêt général. Il le fait conjointement ou sous la direction des agents publics, ou encore seul proposant son service ou répondant à une sollicitation.

Une garantie responsabilité générale permet de couvrir les dommages subis ou causés par le bénévole à l'occasion de sa mission.

Voilà pour ce qui relève de la notion générale et de sa réglementation.

CONCRÈTEMENT, À VÉRANNE, QUI FAIT QUOI ?

C'est l'équipe de la bibliothèque (voir l'article) ou le groupe qui a fabriqué des masques lors

du premier confinement. C'est l'équipe qui a transformé la cabine téléphonique en cabane à livres. Ce sont ceux qui se tiennent prêts en cas de neige importante pour dégager un chemin ou des branches tombées sur une route à proximité. C'est celui-là qui, en fonction de sa compétence, répare le monte-personne de la mairie (un professionnel a validé la qualité de ladite réparation !). C'est cet autre qui rejoint l'équipe municipale pour distribuer des bouteilles d'eau (dans la situation exceptionnelle d'un problème d'alimentation !). C'est encore une implication de voisinage pour être vigilant auprès de personnes isolées ou dépendantes.

Nous en oublions certainement et vous invitons à augmenter le nombre de bénévoles au service de notre commune.



Bien vivre ensemble

UN SAUVETAGE

Un habitant avait perdu son chat. Faisant le tour du quartier, il reconnaît son miaulement. Les appels viennent d'un tuyau de canalisation à côté du cimetière. La mairie est appelée en renfort. On emprunte à l'entreprise Montagnier une caméra pour s'assurer de la présence du chat. Il est bien là, coincé et apeuré. Comme dans les grandes catastrophes, on se met à plusieurs, obligés de casser le tuyau. Eureka, le chat est sauvé et son maître heureux.



ÉLECTIONS

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, un projet de loi a été présenté au Conseil des ministres le 21 décembre 2021 par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur. Il vise à reporter à juin 2021 les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021. Nous avons obtenu l'autorisation de tenir cette double élection dans la salle des fêtes au lieu de la mairie pour prendre les mesures sanitaires qui s'imposeraient encore à cette date.



TRI TRÈS SÉLECTIF

Aux Sources de Lugus participe à des gestes citoyens en direction de la protection de la nature et des associations d'aide aux personnes en situation de handicap. La mairie de Véranne a souhaité apporter son soutien et participer à un tri très sélectif. Deux petits containers sont à la disposition des habitants dans le hall de la mairie. Les collectes des outils d'écriture, les colles et bouchons en liège sont au profit de l'association la Myopathie à tout cœur. Les collectes des bouchons plastiques sont au profit de **Cœur 2 Bouchons** pour l'achat de matériels, comme les fauteuils roulants.



MANIFESTATIONS

Nous ne sommes pas en mesure d'en préciser les dates mais nous comptons bien participer aux événements qui émaillent la vie de notre village.

Pilat propre, que nous n'avons pas pu organiser en 2020, comme le **Festival du Petit Transfo** qui se tient ordinairement au mois de mai aux Camiers.

Pilat Trail, avec un Ultra trail cette année, doit avoir lieu le premier week-end de juin.

Nous attendons de nous réunir sur le Pré Gabert pour la quatrième édition de la **Fête des battages**.

Les **commémorations** auront lieu les :

- ◆ Vendredi 19 mars, journée du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie,
- ◆ Samedi 8 mai, fin de la deuxième guerre mondiale en 1945,
- ◆ Jeudi 11 novembre, date de la signature de l'Armistice à la fin de la Première guerre mondiale.

Rendez-vous à 11 heures sur la place du village.

EARL des ÉMINÉES

Bio Fruits & Légumes

POINT de VENTE

les Jedis 16h - 19h

AB

PILAT-EMINEES.COM

E. PIGNIER
LA BRUNARIE HAUTE
42520 MACLAS
06 18 56 29 54

*Cochons Laineux
nés et élevés en plein air
à la ferme*

LES COCHONS DES BUISSONS

COLIS DE VIANDE - JAMBONS - SAUCISSONS
TERRINES - RILLETES - CONFIT

LES COURRIERS RHODANIENS

La route est belle.

Ti Transports Interurbains de la Loire

Votre partenaire transport pour vos déplacements scolaires, sportifs et associatifs

Les Courriers Rhodaniens : ZA Le Planil - 42410 Pélussin
Tél. : 04 74 87 60 10 - Mail : courriers-rhodaniens42@courriers-rhodaniens.fr
Nouveau site internet : www.galeo.mobi

Boulangerie Pâtisserie

Christophe Pinte

Place Louis Gay
42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 44 29

Artisan Pâtissier Chocolatier Glacier

vival

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H À 19 H 30
LE DIMANCHE DE 9 H À 12 H

MACLAS - 04 37 04 97 74



SARL A. Grange et Fils

Chauffage central
Climatisation
Aérothermie
Géothermie
Réfection salle de bains
Sanitaire - Adoucisseur d'eau
Zinguerie - Gouttière ALU

Z.A. Le Flacher - 07340 FÉLINES - Tél. **04 75 34 83 47** - Fax 04 75 67 31 96
 1, route de Chézenas - 42520 MACLAS
contact@grange07.fr



SAS MOUTOT GÉNIE CIVIL
 327 Rue Principale
 "Jarousset"
 07340 **CHARNAS**
 ▶ Tél. **04 75 33 82 02**
 Fax **04 75 32 22 97**
 ▶ moutot.gc@gmail.com

▼ TRAVAUX PUBLICS ▼
 ▼ CANALISATIONS ▼
 ▼ VOIRIE - RÉSEAUX ▼

CARRELAGE
COROMPT
 42520 Véranne
 Tél. **04 74 87 31 66**
carrelagecorompt@orange.fr

Pilat espaces verts

**CRÉATION & AMÉNAGEMENT
 DE VOTRE JARDIN**

ENROCHEMENT / DALLAGE / ENGAZONNEMENT / PLANTATION
 TERRASSE / CLÔTURE / ENTRETIEN...

mob : **07 81 14 35 87** tél.fax : **04 74 87 68 50**
 Z.A DU PLANIL - 18, Rue de l'Europe - 42410 PELUSSIN

www.pilat-espaces-verts.fr

Maçonnerie - Rénovation
Taille de pierres - Travaux funéraires
Restauration du patrimoine

SARL BRIAT Père et Fils
42520 LUPE

Tél. 04 74 87 37 92
 Portable 06 78 55 21 39
 Email : sarlbriat@free.fr



Christian Bourgeois
Travaux Forestier

foret42@wanadoo.fr
 06 12 22 95 67

135, le Viallon
 42520 Véranne

SAS Forêt 42

Abattage - Débardage
 Achat et Vente de bois de chauffage

ARMELLIE B.T.P.
 Bazin - 42520 MALLEVAL
 Tél. 04 74 87 13 42 - Fax 04 74 87 17 42
 E-mail : louis.armellie@orange.fr

Damien Armellié - 06 79 81 05 54
Louis Armellié - 06 81 20 43 37

S.A.R.L. ARMELLIÉ
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Goudronnage - Assainissement
 Brise-Roche - Canalisations - VRD - Enfonce-pieux



Jérôme MARILLER
GÉRANT

☎ 06 25 79 61 27
 ✉ j.mariller@serenitech.fr
 📍 5, route de Roisey
 42520 VÉRANNE

SÉRÉNITECH
 ÉLECTRICITÉ - COURANT FAIBLE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 POÉSIES ET MARIONNETTES

Avec la participation de William Gibilaro, notre intervenant en musique, les élèves se sont intéressés à la poésie. Ils sont aussi partis à la découverte du monde des marionnettes.



Le jeudi 28 novembre, la classe de TPS, PS, MS a assisté à un spectacle de marionnettes intitulé « L'automne ».

Ils ont ensuite pu essayer les différentes marionnettes : Yopla le kangourou, Mathieu, un petit garçon et Zozotin le lutin.



Le 10 mars les GS-CP et les CP-CE1 sont allés au musée théâtre Guignol à Brindas.



Ils ont visité le musée, découvert les personnages de l'univers de Guignol. Il y avait des anciennes marionnettes, très lourdes et d'autres fabriquées pour des spectacles actuels. Les élèves ont ainsi pu comprendre comment étaient fabriquées les marionnettes en bois. Les GS-CP ont également fabriqué une marionnette à partir d'une boule de polystyrène et de tissu. Les CP-CE1 ont appris à manipuler des marionnettes.

LE 100^{ème} JOUR D'ÉCOLE



Depuis le début de l'année, les élèves de CP-CE1 ont compté les jours d'école, ce qui leur a permis de travailler sur les nombres jusqu'à 100. Le 16 avril 2020, ils ont eu à réaliser de nombreux défis pour fêter le 100^{ème} jour d'école : au programme sport, mathématiques, lecture, cuisine, arts plastiques... Chacun d'entre eux, bien que confiné à la maison, s'est montré très motivé et inventif en ce jour spécial.

LES EFFECTIFS ET LA RÉPARTITION DES CLASSES À LA RENTRÉE 2020

Le RPI compte 111 élèves.

TPS	PS	MS	MS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
4	15	4	8	14	13	8	9	9	13	14
23			22		21		18		27	
M ^{me} Favre Dolie Smith (ATSEM)			M ^{me} Chorgnon Mélanie Polleveys (ATSEM)		M ^{me} Blachon		M ^{me} Vacher		M ^{me} Carlessi	
Véranne : 66 élèves							Saint-Appolinard : 45 élèves			

Les enfants de 2 ans bénéficient encore cette année d'une scolarisation 2 matinées par semaine, lundi et jeudi.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021, les familles dont les enfants sont nés en 2018 sont invitées à se rendre en mairie dès maintenant munies de leur livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de leur enfant afin de procéder à l'inscription.

Pour les enfants nés entre janvier et juillet 2019, une pré-inscription est possible en mairie. L'entrée à l'école à 2 ans se faisant dans la limite des places disponibles, la directrice, M^{me} Blachon, contactera les familles en juin pour les en informer.

Si le contexte sanitaire nous y autorise, une visite de l'école, pour les parents et les enfants, sera organisée en juin ainsi qu'une première prise de contact avec la classe de Petite Section.

**Nous remercions vivement le Sou des Écoles
qui nous permet chaque année de réaliser toutes ces activités enrichissantes
pour les élèves et tous les parents qui nous accompagnent.**

2020 ANNÉE CONTRASTÉE... ANNÉE COVID

Fortement impacté par la pandémie Covid et le confinement, le programme des manifestations n'a pu aller à son terme : pas de matinée, pas de vente de pizzas, pas de vente de fleurs, pas de kermesse.

Mais il en a été aussi de même pour les activités à financer, puisqu'avec le confinement et l'école à la maison, de nombreuses sorties et activités pédagogiques prévues ont été annulées.

Le Sou a quand même financé en 2019/2020 pour plus de 1 900 € d'activités scolaires et de matériels pédagogiques. Les enfants ont pu découvrir Guignol et les techniques des marionnettes, s'initier à la pratique sportive ludique avec l'achat de 3 porteurs à pédales ou encore travailler avec de nouveaux dictionnaires à Saint-Appolinard...

Pour financer une partie de ces dépenses, chaque année une cotisation est demandée aux parents. C'est encore le cas cette année malgré le doute qu'il a pu y avoir sur la tenue des activités et des sorties avec la Covid. Pour financer le reste, le Sou organise tout au long de l'année des manifestations, qui grâce à votre mobilisation rencontre du succès. Bref tout ce qui aujourd'hui est rendu impossible par la Covid...

Le loto 2020 a été un grand succès... Covid oblige, rendez-vous en 2022 !



Lors de la saison 2019/2020 avant Covid, la traditionnelle vente de chocolats de Noël a connu son habituel succès et a ravi les amateurs de chocolats. Sympathique moment de convivialité, l'après-midi Jeux en Famille à Saint-Appolinard, malgré un succès d'estime, nécessite d'être amélioré car la formule de la manifestation ne nous permet pas de dégager des bénéficiaires pour l'école. Le passage du

Père Noël et sa distribution de papillottes ont été très appréciés des enfants. Le traditionnel loto du Sou à la salle des fêtes de Véranne n'a pas déçu ! Une salle comble, tous les cartons vendus, des gros lots attractifs, des quines et des vainqueurs à gogo dans une ambiance festive et conviviale !...

Et puis Covid et confinement sont arrivés. Malheureusement, la crise sanitaire ne nous permet pas aujourd'hui d'organiser le loto, tel que nous le connaissons, en 2021... Et plutôt que de réfléchir à une hypothétique version virtuelle, nous préférons faire l'impasse en 2021 pour mieux nous retrouver en 2022.

Pour la saison 2020/2021, nous avons maintenu les cotisations demandées aux parents car des sorties pédagogiques et des interventions se tiendront aux cours de l'année pour les différentes classes. Les plus petits travailleront sur la nature, la création d'un jardin, la plantation d'un verger, la culture de la pomme... Pour les plus grands, plusieurs sorties cinéma sont prévues dès que possible, ainsi que des ateliers en présence de professionnels du cinéma... Comme pour tout, le calendrier est mouvant et s'adapte aux conditions et aux règles sanitaires. Mais le Sou sera là pour financer intégralement ces sorties et ces activités.

D'autre part, le Sou va investir, aux côtés du programme "ma classe numérique", pour équiper l'école de Saint-Appolinard en matériel informatique. Dans un premier temps, 6 tablettes ont été commandées pour compléter les 4 du programme. En fonction des besoins des enseignantes pour les élèves, d'autres investissements pourraient suivre rapidement.

Enfin du côté des manifestations, pour l'instant seules les ventes sont maintenues avec certitude, les traditionnels chocolats de Noël, et d'autres ventes suivront.

Cette année le Sou va innover. En partenariat avec la mairie de Véranne, une vente d'arbres sera organisée au printemps pour reboiser une parcelle forestière. Chaque enfant, chaque famille pourront acheter des arbres et pourront venir les planter sur la parcelle. En fonction des règles sanitaires, la plantation se fera sûrement sur un créneau horaire réservé mais on espère garder un maximum de convivialité.

Une matinée en vente à emporter uniquement pourra aussi être envisagée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Quand à la kermesse... il est beaucoup trop tôt pour en parler... tout dépendra... !

Habitants de Véranne et de Saint-Appolinard, nous espérons pouvoir vous retrouver dès que possible autour de nos manifestations que nous souhaitons toujours festives et conviviales. Le Sou des écoles a et aura toujours besoin de vous !

Enfin, nous remercions chaleureusement les deux municipalités de leur soutien constant. À très vite...



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée en présence d'une dizaine de parents, des enseignantes et des élus. Un nouveau bureau a été élu : (de gauche à droite) David Alexandre CARTE, Secrétaire Didier REMILLIEUX, Trésorier - Sébastien CHAPUILLIOT, Président

LA VIE SCOLAIRE

SPL Périscopolaire

Cette année 2020 est terminée et l'heure du bilan arrive...

La Société Publique Locale du Pilat Rhodanien gère les accueils périscolaires de Roisey et Véranne « Au Pays des Enfants ». Ces structures ouvertes toute l'année scolaire, hors vacances, proposent un moyen de garde pour les enfants en dehors des temps d'école : le matin de 7h à 8h30, durant les pauses méridiennes des écoles de Roisey et Véranne, ainsi que le soir jusqu'à 19h.

L'année 2020 c'est aussi : du changement dans les équipes d'animation : depuis la rentrée 2020, l'équipe d'animation de la SPL à Véranne est composée de

- FANGET Anne Gaëlle : Directrice de l'accueil de loisirs « Au pays des enfants »
- SEGURA Audrey : Référente de l'accueil périscolaire
- CAIRE Gwenaëlle : Animatrice

De plus, pour répondre au besoin des familles, la mairie a mis à disposition Mélanie POLLYVEYS (ATSEM et animatrice) si nécessaire pour l'accueil périscolaire du soir ainsi que les employées communales (Christine JOURJON et Marie-Pierre MOUNIER) pour les temps de cantine des jours d'école.



Des élections avec un changement de président pour la SPL : M. BONNARD Georges, après 6 ans de présidence a laissé sa place à M. CHERIET Farid qui est par ailleurs le Maire de Lupé. L'arrivée d'une nouvelle directrice : M^{me} FOURURE Stéphanie a quitté ses fonctions en juin 2020. M^{me} STAWOWSKI Emmanuelle est arrivée sur le poste le 1^{er} octobre 2020.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant toute réservation, un dossier complet doit être rendu ; il n'est valable que pour l'année scolaire en cours. Le dossier est disponible sur le site de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dans l'onglet « SPL ». Ces documents peuvent également vous être envoyés par mail en faisant la demande à l'adresse ci-dessous :

aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr

Les inscriptions se font au plus tard le jeudi soir 19h précédant la semaine concernée ; sous réserve de places disponibles. Les programmes des mercredis sont envoyés par mail aux familles inscrites durant l'année scolaire 20-21 ; vous pouvez également les demander à l'adresse mail communiquée ci-dessus (ou sur le site de la SPL).

SPL Cantine

La cuisine centrale traditionnelle est une des structures gérée par la Société Publique Locale. Chaque jour, plus de 700 repas sont servis à 12 écoles du canton dont Véranne. Les menus sont élaborés en respectant le Plan Nutrition Santé, en termes nutritionnels et qualitatifs puis validés par un médecin. Ils sont composés d'une entrée, d'un plat chaud à base de viande ou de poisson avec un accompagnement, d'un laitage et d'un dessert.

L'équipe de la cuisine confectionne l'ensemble des pâtisseries proposées aux enfants. Les plats sont réalisés, dans la mesure du possible, à base de produits frais, de saison. Un minimum de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique est prévu dans les plats.



Nicolas Samuel **PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE**

Neuf et Rénovation
DÉPANNAGE - ENTRETIEN - RAMONAGE

06 13 71 21 55

42520 ROISEY - sasu-nicolas.samuel@sfr.fr

RGE Chauffage+ RGE QualiBois

JD INFORM@TIQUE **SOLUTIONS INFORMATIQUES A DOMICILE**

- Achat / Vente
- Dépannage
- Réparation
- Formation

Jordan DOREL
06 50 39 49 52

6, route de la Ribaudy - La Chaize - 42410 PELUSSIN
jdinformatique42@gmail.com

Association Académie Edentao

Le yoga enseigné est une des approches utilisées en Inde pour mettre fin à la souffrance et à l'insatisfaction afin d'accéder au salut et à la félicité. Aujourd'hui en Occident, le "Hatha Yoga", postures, exercices, approche de la méditation, est appréhendé comme une discipline de bien-être physique et psychique, voire de santé par certains, parfois pratiqué dans une recherche de sérénité, de sagesse.



Pratiquer est ce qui compte avant tout :

« Vous pouvez m'écouter attentivement pendant des heures chaque jour, mais à moins de pratiquer, vous n'avancerez pas d'un pouce ».

Le Hatha Yoga est pratiqué selon des techniques codifiées en Inde depuis des siècles. Il s'inscrit dans le cadre des premières étapes des Yoga Sûtrades Patañjali. Le yoga ainsi proposé, peut être pratiqué par tous, jeunes enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ; il peut être adapté pour les femmes enceintes et les personnes handicapées...

LA SÉANCE DE HATHA YOGA DANS LA PRATIQUE

Pratique des āsana (postures), du Prānāyāma (souffle) et du Yoga Nidrā (relaxation). La séance de "Hatha Yoga" constitue un rendez-vous régulier (hebdomadaire) avec soi-même. Outre la réappropriation de son corps, la souplesse et l'amélioration des fonctions vitales, la pratique donne accès à une meilleure maîtrise de ses émotions et apporte détente et concentration.

Le Qi Gong Qi se traduisant par souffle, énergie et Gong, désignant le travail, la maîtrise. Qi Gong signifie donc la maîtrise du souffle.

Le Qi Gong permet de renforcer le corps, et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire, et

à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique et physique. Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière et ne présente que

peu de contre-indications. La pratique du Qi Gong peut-être également adaptée à toute pathologie ostéoarticulaire, rhumatologique et neurologique. Le Qi Gong est également une bonne préparation à toutes les disciplines sportives, artistiques et éducatives.

LA SÉANCE DE QI GONG DANS LA PRATIQUE

Échauffement à base d'automassages (Do In), puis mouvements articulaires de toutes les articulations du corps, postures et enchainements poursuivent le cours. La séance se ponctue par des respirations spécifiques, des relaxations ou visualisations ainsi que des méditations.

Cours donnés par Pascal THOMAS membre de la Fédération des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois (FAEMC) de l'Union Professionnelle de Qi Gong, ainsi que de la Fédération Française de Hatha Yoga. Diplômé d'État de Qi Gong et de la Fédération des Enseignants de Qi Gong Union Pro. Diplômé Universitaire de Médecine Chinoise de la Faculté de Médecine de Montpellier et Diplômé Universitaire de Médecine, Méditation et Neurosciences de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Il est Ostéopathe D.O. Lieu et horaires : la Maison du Tao le Buisson 42520 Véranne.

- ◆ Cours de YOGA tous les mardis de 17h30 à 19h00 (30 cours par an).
- ◆ Cours de QI GONG tous les mardis de 19h 15 à 20h30 (30 cours par an).
- ◆ Coût : 150 € pour 1 cours par semaine, 250 € pour 2 cours par semaine (YOGA plus QI GONG).

Contact : 06 12 92 12 92 - contact@edentao.fr

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.



Les Sabines du Pilat

La gym existe ici depuis sa création en 1990, donc depuis bientôt 31 ans.

Yvonne qui a plus de 24 ans de pratique, se souvient du temps de : Louise, Jeanine, Bernadette, Denise, Marie, Noëlle, Marie-Thérèse, Josette, Simone, Claudiane et bien d'autres...

Mi-juin 2001, l'association choisit de restructurer le groupe de « Gymnastique Volontaire » et de se nommer « Les Sabines du Pilat ».

Les séquences sportives alternaient alors avec : sorties découvertes, promenades, goûter gourmands, déguisements, qui ponctuaient le calendrier de rencontres très festives.



QUELLE EST NOTRE PRATIQUE MAINTENANT ?

Assouplir, étirer, entretenir tant de muscles en coordonnant la respiration, en veillant à l'équilibre et à la posture ! Oui, le Stretching nous fait du bien.

Prendre conscience de ses muscles, les renforcer en restant concentré : oui, travailler « Le Pilates » aide au développement harmonieux du corps.

Et sportifs ou non, femme ou homme, personnes âgées ou non, tout le monde peut tirer bénéfice de cette gymnastique douce.

ET PENDANT L'ANNÉE 2020, ANNÉE DE LA COVID-19

◆ 1^{er} confinement

Nous avons persévéré grâce aux courriels hebdomadaires de Simone, qui veillait à ce que Stretching et Pilates nous parviennent détaillés à domicile.

◆ En septembre

Nos remerciements à la municipalité qui a veillé à optimiser la sécurité sanitaire du local, nous avons repris les cours dans la salle des fêtes de Véranne en respectant un protocole sanitaire strict, mais le mercredi après-midi.

◆ Depuis novembre 2020

Nous rompons l'isolement en observant et pratiquant les cours de Simone « via Skype » ceci le mercredi de 17h à 18h (sauf vacances scolaires).

Soyons positifs et optimistes de 6 nous voici à 12 adresses Internet, confiées à Simone Sauvignet, qui accompagne et stimule nos efforts.

Nous aspirons à retrouver l'ambiance, la sympathie, les efforts collectifs dans la salle des fêtes, dès que possible.

Renseignements :

06 83 97 52 25

06 75 20 76 03





Acoustica
Audition

Geoffroy LE SAUX, audioprothésiste diplômé d'Etat, vous propose **des solutions pour bien entendre:**

- Bilan auditif gratuit**
- Solutions auditives 100% invisibles**
- Suivi des appareils auditifs**
- Essai gratuit d'une solution auditive**
- Réforme 100% santé**
- Appareils de qualité totalement remboursés, 0 € de reste à charge**
- Agrément Sécurité Sociale et mutuelles**

LES CENTRES D'AUDITION DU PILAT

ACOUSTICA
5, rue Antoine Eyraud 42410 PELUSSIN
04 74 53 03 68. Entre la pharmacie et la mairie, près de l'église du bas de Pelussin

ACOUSTICA
4, rue du Dr Moulin 42220 BOURG-ARGENTAL
04 77 74 40 72. Face à la maison de retraite

ACOUSTICA chez AudioPTIQUE
Centre commercial Leclerc ZA de Verlieu
42410 CHAVANAY - Tél: 09 50 30 59 70.



SAS
J-A LAROA
Abattage Elagage et Entretien

Tél. bureau (de 9h à 12h) :
04 74 78 15 85

Mob. : **06 31 33 82 13**

ja.laroa@jalarooa.fr

Rue de l'Europe - ZA Le Planil
42410 PELUSSIN

Jogging Club de Véranne

Comme pour toutes les associations, 2020 aura été une année très particulière pour le Jogging Club de Véranne.

Particulière d'abord du fait d'un changement de Président. Après six années de bons et loyaux services à la tête du club, Michel Lacarelle a passé le relais à Yannick Le Naour, avec le sentiment du devoir bien accompli. Ce changement de présidence s'est également accompagné d'un renouvellement partiel du bureau, avec l'arrivée de Laurent Bricotte à la direction de course du PILATrail et de Jérôme Farina en tant que trésorier.



Particulière ensuite et surtout, en raison de la crise sanitaire. Confinements, périodes de restrictions en terme de pratique ou d'organisation, rien ne nous aura été épargné. La principale conséquence pour le JCV aura été l'annulation de son événement phare, la 33^{ème} édition du PILATrail, qui aurait dû avoir lieu les 6 et 7 juin 2020. Mais au-delà de cet événement, c'est toute la vie du club qui a été perturbée durant cette année. Suspension des entraînements entre mars et juin, puis à partir de novembre. Annulation de nos sorties club prévues dans le Verdon au mois de juin et au Mont Mézenc début novembre, limitation de la pratique dans la zone des 1 km...

Mais, même si contrairement à d'autres sports nous avons toujours pu pratiquer, ce qui fait l'esprit du club, c'est à dire le partage et la convivialité, nous a terriblement manqué.

Malgré tout, quelques événements ont tout de même pu avoir lieu. La traditionnelle sortie galette des rois à Roisey début janvier, qui réunit chaque année une quarantaine de licenciés. La désormais classique montée au crêt de l'Oeillon, début juillet, qui consiste à atteindre ce sommet avant le coucher du soleil, en partant des berges du Rhône à Saint-Pierre-de-Bœuf en fin de journée. Et surtout, une traversée intégrale du massif du Pilat, fin octobre, sur un parcours de 125 km et 5500 m de dénivelé. Chacun pouvait effectuer tout ou partie du parcours, selon ses capacités et son envie. Cet événement a fédéré l'ensemble des licenciés du club durant les 24h nécessaires pour boucler ce tracé. Cette course en off, c'est-à-dire sans chrono et pour le plaisir, était une répétition générale de ce qui sera l'événement de l'année 2021 pour le JCV.

En effet, il faut maintenant se tourner vers l'avenir, l'organisation d'un ultra trail dans le cadre de l'édition 2021 du PILATrail, qui aura lieu les 5 et 6 juin prochains. Cette course, nommée Ultra Traversée du Pilat (UTP), partira de Condrieu et mènera les coureurs à travers le massif du Pilat jusqu'à Véranne, en les faisant passer par tous les sommets ou sites remarquables du massif. Cette nouveauté est un véritable défi pour le club, mais également une belle aventure humaine. Elle devrait mettre en valeur un territoire que nous parcourons tout au long de l'année et que nous voulons faire découvrir aux participants. Nul doute aussi que ce sera l'occasion d'animer le village durant tout un week-end, avec toujours les courses enfants, et les parcours de 9, 21 et 42 km.

Même après une année difficile, le Jogging Club continue d'innover !





ALU-BOIS - PVC

- **Menuiseries**
- **Fermetures**
- **Escaliers**

FABRICANT INSTALLATEUR

Depuis 1920



<https://www.menuiserie-gay.com>

312, route de Maclas - 42520 VÉRANNE - 04 74 87 36 52
contact@menuiserie-gay.com

Scierie Grenier

GRENIER BOIS
Bois & dérivés

Vente professionnels et particuliers

TOUT L'HIVER : EN STOCK GRANULES BOIS, BOIS DE CHAUFFAGE en 50 ou 33cm, LIVRAISON POSSIBLE

LAMES DE TERRASSES Essence IPE/Classe 4 / Mélèze	BOIS DE CHARPENTE
ABRI JARDIN/PISCINE	BOIS TRAITÉ - RABOTÉ
PERGOLA SUR MESURE	BOIS INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
BOIS AUTOCLAVE	(parquet, frisée, panneaux et dérivés)

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
 Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
contact@scierie-grenier.com

Depuis 2001

Grégory Sagnimorte

Travaux forestiers
 Bûcheronnage - Débardage
 Plantations
 Vente bois de chauffage - Achat

Saint Sabin - VÉRANNE
 42220 COLOMBIER

04 77 51 58 77

Maçonnerie Traditionnelle PERRISSEL

Rénovation de maisons en pierres,
 Neuf,
 Sablage,
 Rejointement de murs en pierres,
 Ramonage de cheminée,
 Toitures

PELUSSIN - VERANNE
 TEL 04 74 87 74 61 / 06 83 46 35 48
francois.perrissel@orange.fr

Loisir musical vérannaise

BILAN DE LA SAISON 2019/2020

Les activités musicales avaient bien repris en septembre, avec un effectif de dix élèves, dont quatre débutant la guitare, le piano et le synthétiseur, et six poursuivant leur apprentissage depuis plusieurs années, tous âges confondus.

Cependant, comme pour toutes les structures associatives, les cours ont dû être interrompus de mars à juin du fait de la crise sanitaire, entraînant la fermeture des locaux communaux, avec pour conséquence l'abandon de tous nos projets : le concours annuel de musique à Villeurbanne en mars, l'organisation d'un concert en l'église de Véranne en mai, avec l'orchestre « *Les Accordéonistes Vivarois* » que dirige notre professeure Isabelle Gagnepain, notre audition de fin d'année en juin, et notre participation au vide atelier de créateurs du Pilat prévue le 5 juillet.

En espérant que toutes ces festivités ne seront que partie remise en 2021...

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Apprentissage du solfège, de l'accordéon, de la guitare, du piano et du synthétiseur, tous les jeudis de 17h à 20h, à la salle du presbytère, à Véranne.

Joëlle DE ALAMO, Présidente,
Responsable de l'association
Isabelle GAGNEPAIN, Professeure,
Responsable de l'enseignement musical

Contacts :
06 80 44 09 12
06 41 54 08 47
musicabelle@orange.fr



Quelques élèves et leur professeure

Suivi
personnalisé

Contactez nous :



06 70 37 98 41
lydie.bonnet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de St Etienne sous le numéro : 79825223



06 67 36 31 39
elodie.bonnet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de St Etienne sous le n°98325402

Vous souhaitez vendre ou acheter ?
Nos conseillères en immobilier près de chez vous

Avec plus de 15 ans d'expérience

Parfaite connaissance du secteur

Avis de valeur offert





www.iadfrance.fr

Concrétisons ensemble votre projet immobilier !

Club de l'amitié

L'année 2020 avait bien débuté avec son assemblée générale le 24 janvier qui a réuni plus de 70 personnes, une rétrospective de l'année 2019 était proposée à l'assemblée sous forme d'un montage vidéo souvenir humoristique.

10 nouveaux adhérents sont venus rejoindre le club et de nombreuses animations étaient programmées tout au long de l'année, prouvant que notre club voulait aller de l'avant...

Le vendredi 28 février, le club de l'amitié a fait son carnaval et plusieurs de ses membres n'ont pas hésité à se déguiser, et on a même chanté tous ensemble :

*« Au club de l'Amitié, ohé, ohé !
Au club, au club de l'Amitié,
On aime encore s'amuser ohé, ohé !
On peut même se déguiser ! »*

Cet après-midi de détente s'est poursuivi par un loto, jeux de cartes et discussions, le tout agrémenté d'une dégustation de bugnes et de gaufres à volonté, arrosé de cidre et autres boissons.

Oui, c'est une évidence le club de l'Amitié favorise bien les liens entre seniors et leur permet de venir passer un bon moment chaque semaine pour rompre la solitude.

Mais en Mars, ce satané Coronavirus est venu s'inviter, chambouler les activités associatives, et tout s'est arrêté au club de l'amitié...

Après une timide reprise en octobre avec des consignes sanitaires contraignantes, notre club de l'amitié s'est mis en sommeil, pour combien de temps encore ???

Les responsables du club regrettent que ce lien social soit rompu et souhaitent que cette crise sanitaire se termine au plus tôt pour que le club retrouve ses activités et ses rencontres hebdomadaires.



En attendant on souhaite à tous nos adhérents de garder le moral et de prendre soin d'eux !



Yoga et Tai Chi Chuan

ASSOCIATIONS ÉNERGIE & SOLEIL ET DÉTENTE / ÉNERGIE

Comme partout sur la planète... la lourde période Covid-19 ne nous a pas épargnés ! Ainsi la saison 2019/2020 se terminait en avril dernier et la saison 2020/2021 n'a pu être effective à ce jour, que sur le mois d'octobre !!! Pour autant, nos adhérents ont su se réinvestir et nous nous unissons pour les remercier très chaleureusement.

Sans redéfinir les atouts de ces deux pratiques, nous rappelons que nos associations proposent un Yoga issu de l'enseignement de Yogi KHANE. Celui-ci associe trois styles complémentaires venant des principaux courants d'Inde, Egypte et Chine.

La pratique du Yoga est une aide précieuse pour faire face aux difficultés de vie en s'occupant tout à la fois du corps et de l'esprit.

L'association Détente / Énergie propose aussi du Tai Chi Chuan de style Yang. Art du mouvement issu de la tradition Chinoise, cette pratique contribue à la bonne circulation des énergies pour une meilleure harmonie de l'être.

Yoga et Tai Chi Chuan sont de vrais alliés pour tout un chacun et, s'adressant à tous, ce sont de formidables « outils » pour mieux vivre le monde actuel.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

◆ Yoga

Lundi 18h30 - 20h,
salle des fêtes de Véranne

Jeudi 9h30 - 11 h, gymnase de Maclas

Vendredi 10h - 11h30,
salle des fêtes de Véranne

◆ Tai Chi Chuan

Mardi 18h30 - 20h,
salle des fêtes de Véranne

Contacts professeurs :
Évelyne ROUDON et Daniel GARCIA
au 06 04 46 29 26
Annick JANUEL au 06 29 79 14 41

Un grand merci à la Mairie de Véranne qui continue son prêt des salles pour nos associations.



VERS UNE MEILLEURE COMMUNICATION ET UNE AUGMENTATION DES ACTIONS DE TERRAIN

L'importance de la question de l'eau au niveau mondial ne cesse de s'imposer à nous comme de plus en plus urgente. La multiplication et la violence des phénomènes naturels (tempêtes, inondations, périodes de sécheresse...) nous montre bien que la question de l'eau est très présente et dans le Pilat les sources tarissent de plus en plus et les étiages de nos rivières sont de plus en plus importants.

Vayrana, attentive à la préservation de cette ressource naturelle, à sa qualité, son prix et sa répartition équitable, a toujours défendu l'eau depuis ses sources du Pilat jusqu'à l'usage qui en est fait. À travers ses chantiers de réhabilitation du patrimoine pilatois de l'eau, ses conférences, son projet pédagogique de sentier « AquaVayrana », ses actions en faveur de la biodiversité faune/flore, et les initiatives que vous lui proposerez, Vayrana entend continuer dans un esprit de partage à sensibiliser petits et grands sur ce sujet contemporain qui définira la société de demain.

Au niveau de la gestion de l'eau potable qui arrive à nos robinets, au premier janvier 2020, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a délégué cette gestion à une société privée, la « SAUR », en signant un contrat de délégation de service public (DSP) pour huit années. En faisant fi de nos différentes remarques et souhaits pour conserver cette compétence dans les mains de la collectivité locale. Il est donc plus que

jamais nécessaire de contrôler cette gestion pour avoir une vision indépendante sur la qualité de l'eau qui vous est fournie et les évolutions des prix associés. C'est ce que l'association Vayrana continuera toujours de faire pour vous apporter son expertise de presque 30 ans.

Afin d'améliorer notre communication en direction de nos adhérents et de nos sympathisants, nous avons décidé en novembre 2020, de mettre en place une « newsletter » mensuelle intitulée « Au fil de l'eau ». Elle renforcera notre site « vayrana.info » ainsi que notre « Vayrana Inf'eau » (version numérique et papier), plus conséquent avec des articles de fond, diffusé de deux à trois fois par an.

Parallèlement, nous nous sommes engagés dans la réalisation de chantiers de nettoyage ou de réhabilitation de sources ou points d'eau comme des bassins, des biefs, des lavoirs etc. avec bien évidemment l'accord de leur propriétaire. Si le cœur vous en dit n'hésitez pas à rejoindre notre commission Patrimoine. Au cours de ces deux dernières années, deux équipes de scouts de Villars puis de St Chamond sont venues nous prêter main forte, dans une ambiance des plus sympathiques.



POINTS REMARQUABLES

- | | | |
|----------------------------|---------------------------------|--|
| 1 - Lavoir du Bourg | 2 - Ancien réservoir du Tout | 3 - Nouveau réservoir du Tout |
| 4 - Bassin des Gouttes | 5 - Relais de réseau Orange | 6 - Relais de Cubusson |
| 7 - Captage des sources | 8 - Bassins des Rameys | 9 - Source du ruisseau de Beautin |
| 10 - Source de Chevalet | 11 - Lavoir de Berger | 12 - Gué sur le Ruisseau de Sagnemorte |
| 13 - Retenue collinaire | 14 - Pont de Couroule | 15 - Petit bassin |
| 16 - Source du Buisson | 17 - Lac de Maclas (Irrigation) | 18 - Pont de Paradis sur le Fayan |
| 19 - Réservoirs de Paradis | 20 - Barrage du Viallon | |

Chantier scouts 2020



Vous considérez que dans le contexte actuel, cette cause de l'Eau est noble, juste et nécessite d'être défendue. Pour cela nous avons besoin de moyens humains et financiers. Rejoignez-nous en nous envoyant votre adhésion, ré-adhésion ou tout simplement un don. Nous vous en remercions par avance.

**vayrana.info ou
G. Bourcier, secrétaire
301, route de Roisey
42520 Véranne**

Notre Histoire

C'EST UNE HISTOIRE QUI A DÉBUTÉ EN 2004...

L'association « Notre Histoire » est une association de type Loi 1901 basée à Véranne. Elle a été créée à l'initiative de plusieurs amis passionnés d'histoire, l'histoire locale étant en premier lieu le dénominateur commun.

Jacques PATARD s'intéresse à l'histoire dans sa globalité. Ces dernières années, il s'est penché sur l'histoire de la Présidence en France. Grâce à ses recherches et tout ce qu'il a pu rassembler, l'objectif serait de pouvoir réaliser une exposition sur ce thème.

De plus, il se consacre à la restauration d'objets, documents et uniformes, ce qui permet de les sauver et de les préserver.

François PATARD, étudiant à la Sorbonne, se passionne pour la Révolution et le Premier Empire, sujet sur lesquels il a écrit un certain nombre d'articles.

Emeric GACH, quant à lui, porte un attrait plus particulier à la Première Guerre Mondiale ainsi qu'à la Résistance pendant la Seconde Guerre.

L'association rassemble depuis des années tous les éléments historiques en lien avec ces thèmes.



Le public a d'ailleurs pu en avoir un aperçu lors des expositions qui ont eu lieu à la mairie de Véranne en 2014 et 2018 pour le centenaire de la Grande Guerre et en 2016 sur la citoyenneté. De nombreux documents, souvenirs et objets y ont été présentés.

L'association est continuellement en recherche de nouveaux éléments qui lui permettraient de poursuivre dans cette voie, le but étant à terme de créer un musée.



Contacts :
Emeric Gach 06 64 12 34 14
Jacques Patard 06 25 02 25 75



Expo Visages

IMAGES SENSIBLES

Dans la ligne artistique théâtrale de la Compagnie *Image Aigue* fondée en 1983, Christiane Véricel, habitante de Véranne, metteur en scène lyonnaise, s'est associée avec Victoria May, photographe et réalisatrice, pour fonder *l'Homme qui marche* l'asso' en 2018. Dans le but de favoriser la tolérance et l'humanisme, la valorisation de soi et le respect des autres, la démarche artistique vise à faire se rencontrer des acteurs et un auditoire de culture et d'âges différents pour raconter le monde d'aujourd'hui.

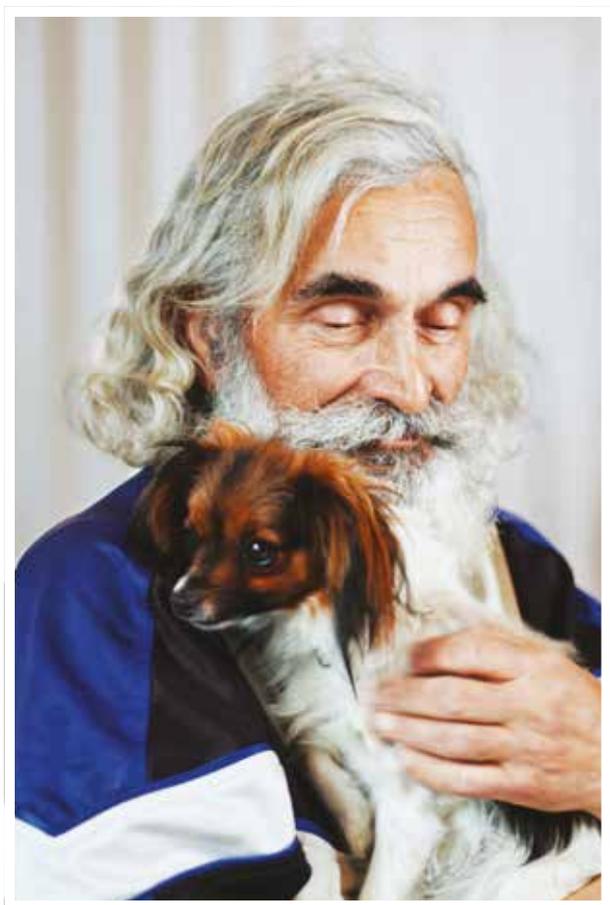
Nous avons la chance d'accueillir leurs reportages dans le Pilat avec le projet *Images Sensibles*. Ce sont des rencontres de jeunes, de moins jeunes, des agriculteurs, des retraités, des restaurateurs, des artistes aussi.

Ils parlent de la vie, leur vie, au cours d'entretiens menés par Thérèse Chavas, de Roisey.

L'association *l'Homme qui marche* nous a invités à découvrir la première étape de l'exposition *Images sensibles* à la mairie de Véranne : portraits et interviews des habitants du Pilat des villages de Véranne, Roisey, Bessey et Maclas. L'occasion pour chacun de donner à voir une image authentique de lui-même et de se raconter. Ces travaux artistiques et participatifs se poursuivent jusqu'en juin 2021.

Cette manifestation se déroule avec le concours des mairies des villages cités et grâce au financement de la DRAC.

Photographies Victoria May
Interviews Christiane Véricel
Coordination Thérèse Chavas



La Ghilde des 3 Dents

À la Ghilde des Trois Dents, association d'évocation médiévale de Véranne, l'année 2020 a également été marquée par les effets de la crise sanitaire. 2020 était en plus l'année où notre association devait fêter ses dix ans de manière retentissante ! Comme pour beaucoup d'associations, nos membres ont dû supporter bon nombre de frustrations. Mais c'était sans compter la bienveillance de la municipalité qui nous permit en septembre de reprendre nos activités selon les modalités d'un protocole rigoureux mettant en œuvre les gestes barrières appropriés et ajustés à nos activités.

Ces activités régulières sont en temps normal les suivantes : escrime médiévale le jeudi soir, le travail du cuir – ou bourrellerie – le mardi soir, et la danse médiévale une fois par mois. Ces activités se complètent par l'atelier forge qui a lieu le samedi en la commune de Saint-Appolinard. Sur Véranne, nous avons pu maintenir nos activités du mardi soir et du jeudi entre septembre et octobre.

Cela dit le premier confinement a été l'occasion de développer la créativité des membres. Nous avons lancé une petite animation d'émulation à distance, au sein de

l'association, en publiant sur Facebook des photos de réalisations diverses selon les compétences de chacun : des objets forgés – la magnifique dague en acier de Damas de Philippe ; le travail du cuir – le splendide fourreau d'épée du même Philippe ; l'équipement militaire – l'imposante armure de cuir (broigne) de Fabien et le complexe camail en mailles d'acier de Mehdi (du cousu main ça Madame !) ; ou civil comme les utiles lanternes de parchemin de...

l'autre Fabien, et la sublime reliure de cuir d'un livre réalisée par Sandra ; la calligraphie, avec l'enluminure d'une Bible illustrée, dite de Maciejowski par Frédéric. Vraiment, nos membres ne manquent pas de talent !

Nous avons évidemment prévu la participation à des fêtes médiévales comme celle de Crest dans la Drôme en juin et celle de Busset dans l'Allier en août et qui furent annulées. La seule activité que nous avons pu maintenir fut notre journée portes-ouvertes du samedi 10 octobre 2020 qui s'est tenue, comme chaque année, à la forge de Saint-Appolinard. Ce fut un beau temps fort – masqué – qui a vu passer

plus de monde que les autres années, autour de 120, avec une après-midi bien remplie, toujours dans le respect des gestes barrières validés par la mairie. La journée portes ouvertes est l'occasion de mettre en valeur les compétences des membres de la ghilde en montrant tant les activités habituelles que les animations plus ponctuelles liées à la vie de camp lors des fêtes médiévales. Nous avons donc pu présenter des démonstrations de combat spectacle, ainsi que de combat à la touche autrement appelé le combat de lice, en armure avec l'épée longue ou avec l'épée courte et le bouclier. Les forgerons ont eu, comme chaque année, beaucoup d'occupations à expliquer leur art aux visiteurs intéressés. Mais nous avons sorti tout ce que nous savions faire, à l'abri de quelques auvents et tentes dressés pour la circonstance : calligraphie, bourrellerie, atelier d'armement, tissage, hauberge (l'art de fabriquer des cottes de mailles), arbalestrie et héraldique (la science des blasons).

Nous espérons que la fin du confinement permettra de reprendre les activités de groupe, et surtout de voir venir des invitations à participer à des fêtes médiévales, avec des pistes comme celles de la fête de Berzé le Châtel non-loin de Mâcon à l'Ascension, et un projet de partenariat au Château de Septème en Isère au printemps. Au plaisir de vous y croiser !

Fabien Revol
Vice-Président

<http://www.ghilde3dents.org/>
Retrouver ces réalisations, et bien d'autres,
sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/laghildedestroidents.pilat>



La Chasse

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

La chasse a beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformés en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont souvent été délaissées d'entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

**Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter le bureau
William Archier 06 30 72 86 02
Vice-Président
René Berne 06 77 14 30 31
Secrétaire
Stéphane Dolz 07 65 58 65 68**

**Nous espérons très vite
vous retrouver parmi nous.**

CHASSE COMMUNALE DE VÉRANNE

Cette saison, nous comptons quatre nouveaux adhérents et deux permis de chasse accompagnée portant notre effectif à quarante-six adhérents avec la présence de deux chasseresses, dont nous sommes fiers.



Le tableau de prélèvement du lièvre est à cinq mais la population ne peut être évaluée correctement, faussée par l'interruption de la chasse (confinement « Covid-19 »).

Heureusement, la fédération de chasse nous a donné l'autorisation d'effectuer des battues pour éviter les nombreux dégâts causés par les sangliers, dégâts assez conséquents sur notre commune.

Dix sangliers ont cependant été prélevés, grâce à une bonne équipe de chasse, ne ménageant pas sa peine, faisant le « pied » les matins, avec l'aide précieuse des chiens sans lesquels nous n'aurions pas ces beaux résultats. À ce jour, concernant les chevreuils, vingt et un prélèvements ont été possible en présence d'un chien spécialisé pour cette traque assez particulière.

Vingt et un sur trente prélèvements demandés par la fédération, ce très bon résultat nous permet d'envisager l'avenir sereinement pour la régulation et la santé de l'espèce.

Pour les renards plusieurs prélèvements en tir à l'affut ont également donné de bons résultats. La société de chasse organise des périodes de débroussaillage sur plusieurs de chemins de notre vaste commune. Ces travaux sont exécutés par les chasseurs dans le but de faciliter les déplacements dans nos forêts et permettre à l'usager de profiter des plaisirs de la nature dans notre beau Pilat.

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons été contraints d'annuler notre concours de belote et notre matinée tripes annuels.

Ces événements traditionnels riches de convivialité et de partage avec la population seront reconduits dès que les conditions sanitaires le permettront.

Parc du Pilat

EMMANUEL MANDON, NOUVEAU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Lors de sa séance d'installation, le Comité syndical du Parc du Pilat a élu Emmanuel Mandon à la présidence du Parc du Pilat. Il devient le 4^{ème} président du Parc du Pilat et succède à Michèle Perez, élue de Roisey, membre du Bureau du Parc depuis 1995 et présidente depuis 2008.



Le Bureau du Syndicat mixte a également renouvelé ses 24 membres, représentant les communes et les intercommunalités du territoire ainsi que des villes-portes, les départements du Rhône et de la Loire et la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui siègeront chaque mois aux côtés du Président pour piloter l'action du Parc du Pilat.

PILAT BIODIV' TOUTE LA NATURE DU PILAT SUR LE WEB

Le Parc du Pilat présente les richesses naturelles à découvrir autour de chez soi : plus de 2000 espèces de plantes et d'animaux sont répertoriées sur ce site. Une seule adresse : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

UN CONTRAT VERT ET BLEU « GRAND PILAT » EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, le Parc du Pilat vise à conserver et même améliorer la qualité écologique de son territoire, notamment en veillant à ce que les connexions naturelles avec les territoires voisins soient renforcées, voire restaurées. Pour cela, le Parc anime, depuis 2019 et jusqu'en 2023, un Contrat Vert et Bleu, un dispositif de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Ainsi, 27 organismes engagés dans ce contrat réaliseront 42 actions pour faciliter la circulation des espèces entre les milieux agricoles, forestiers, les jardins ...

UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ POUR UN PARC ÉTOILÉ

Pour atténuer l'impact sur la biodiversité et la santé humaine tout en réduisant les consommations d'énergie, le Parc du Pilat lutte

contre la pollution lumineuse. En lien étroit avec les Parcs du Massif Central, du Massif des Bauges et de la Chartreuse, il conduit une démarche scientifique pour cartographier cette pollution et accompagne les élus pour mettre en place une gestion raisonnée de l'éclairage (conseils, aides à la rénovation...). Ce programme est soutenu par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Union Européenne. Il se réalise en partenariat avec les Syndicats d'Énergie.

LA CHARTE FORESTIÈRE DU PILAT FAIT PEAU NEUVE !

Pour approvisionner les scieries locales, pour aller se balader ou pour préserver la biodiversité ? Avec ses 34 000 ha, la forêt du Pilat offre tout cela à la fois. Et pour conserver un équilibre entre tous ces usages, une nouvelle Charte forestière s'écrit à partir de fin 2020. Pour l'animation de la nouvelle Charte, c'est FIBOIS 42 (interprofession de la filière forêt bois) qui reprend le flambeau, en partenariat étroit avec les Intercommunalités. Élaborée avec les acteurs publics et privés du Pilat, elle propose un panel d'actions à conduire en concertation pour valoriser au mieux cette ressource naturelle.

Alors propriétaire, habitant, professionnel de la filière, chasseur, usagers de la forêt, n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée pour voir les actions en place sur votre massif, en attendant de profiter des rencontres de propriétaires, professionnels ou grand public.

https://www.fibois42.org/infos/117_charte-forestiere-du-pilat

AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Le Parc du Pilat développe un service d'autopartage entre particuliers. L'autopartage c'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Le covoiturage est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet. Le Parc naturel régional du Pilat fournit les documents nécessaires pour s'organiser en toute sérénité : contrat entre les personnes du groupe autopartage, carnet de bord et assurance. En effet les collectivités impliquées ont contracté une assurance qui prend le relais de celle de la personne propriétaire lorsque la voiture est partagée. Ainsi pas de souci de malus et pas de souci en général. L'assurance est gratuite et c'est à chaque groupe de se mettre d'accord, du tarif au kilomètre qui sera appliqué pour l'utilisation du véhicule en autopartage. Le Parc du Pilat apporte conseils et suivi.

Toutes les informations sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/> et auprès du Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

Choix de vie

MULTISERVICE DIDIER REMILLIEUX

MULTISERVICE

Installé à la Serve à Véranne depuis 2017, j'ai commencé une activité multiservices en mars 2020

- ◆ Entretien des extérieurs et petits travaux,
- ◆ Entretien de votre pelouse : tonte, évacuation des déchets verts,
- ◆ Taille des haies : nettoyage, bêchage, désherbage, débroussaillage,
- ◆ Nettoyage des monuments funéraires,
- ◆ Nettoyage haute pression,
- ◆ Petits travaux de bricolage,
- ◆ Autre : sur demande.

**Vous pouvez me contacter
au 06 14 87 41 07**



BÛCHERON ETS THOMAS GAY

BÛCHERON

Installé à Véranne
12, rue de la Fontaine
Travaux Paysagiste

Prestations de service pour conduite d'engins agricoles
Bûcheron abattage de vos arbres

Mes compétences :

- ◆ Gestion forestière
- ◆ Abattage d'arbres
- ◆ Travaux d'éclaircie
- ◆ Débroussaillage

**Pour me joindre :
Tél. 06 41 06 18 41
Gaythomas86@gmail.com**



Débroussaillage



Défrichage pour plantation de vigne



Débardage en prestation

 **BAR - RESTAURANT - PIZZERIA**

Le Tableau Gourmand
PIZZAS ET PLATS À EMPORTER

14 PLACE DE LA MAIRIE - 42520 VÉRANNE - 04 74 48 35 28

Auberge panoramique **Location d'ânes Hébergements**

VERT ANES

St Sabin - Véranne ☎ 04 77 39 98 46

ETS MARION

La Maison, Cuisine, Bazar, Décoration, Arts de la table, Droguerie - entretien, Bricolage, Jardinage, les Loisirs...

102, place Louis Gay
42520 MACLAS - Tél. 04 74 87 38 28
E-mail : ets.marion.maclas@orange.fr

Déco Cadeaux

GAEC CHARCUTERIE FERRIÈRE HIRONDELLES

CHARCUTERIE FERRIÈRE

Famille MANOA
04 74 56 17 05

7, montée de la Valette
La Chaize - 42410 PÉLUSSIN
www.gaecdeshirondelles.fr

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Nourris avec les céréales de la ferme. Nos produits sont fabriqués selon la tradition paysanne.

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE DU PILAT
Z.A. de Guilloron - 42520 MACLAS
☎ 04 74 20 60 14

AGRÉÉ VÉHICULES GAZ

BONNEFOND
CHAUFFAGE

Energie solaire
Pompe à chaleur
Chauffe-eau - Sanitaire
Chauffage bois, fioul et gaz
Chauffage granulés, déchiqueté
Plomberie - Adoucisseur
Dépannage, entretien et maintenance

N° 6 ZA du Guilloron - 42520 Maclas - Tél. 04 74 87 24 16
e-mail : bonnefondchauffage@orange.fr

BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tél : 04 74 56 03 20 - site internet : www.groupe-buffin.fr
69420 AMPUIS

Julien & ASSOCIÉS
GEOMETRES-EXPERTS

Bureau d'études VRD - Urbanisme
Bornage - Division de propriétés - Topographie - Copropriété...

 32, Avenue Daniel Merclier - 07100 ANNONAY - tel 04 75 33 04 10
email : julien.geometre@wanadoo.fr - site web : juliengeometre.fr

S.A.R.L. MOUNIER
• Construit et Rénove pour vous...

Gilles MOUNIER
GÉRANT

Tél. 04 74 87 36 35 - Fax 04 74 87 40 12
Lupé - 42520 MACLAS

SCHMITH FIOUL - GASOIL - GNR - AD BLUE
04 77 31 70 12 GRANULES DE BOIS
TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

GRANULES DE BOIS
VRAC OU SACS DE 15 KG

1899-2021
122 ans
à votre service

Livraison possible
Camion hayon
et transpalette motorisée

2A Allée Galilée - ZI Stelytec - 42400 SAINT CHAMOND - info@schmith-combustibles.fr
Accès : sortie vers Pays du Gier, direction Saint-Chamond l'Herme, au rond-point 3^e sortie puis première à droite.

Choix de vie

RESTAURANT LE TABLEAU GOURMAND

RESTAURANT

Isabelle a tenu le Tableau Gourmand depuis 2007.

Elle a passé le flambeau à sa nièce et son compagnon : Clémence Peyramaure et Florian Baumgartner.

Clémence connaît très bien "la maison" pour avoir travaillé auprès d'Isabelle de très nombreux week-ends. Riches d'une expérience en hôtellerie sur Lyon, attirés par le Pilat, Clémence et Florian ont choisi Véranne pour s'installer définitivement.

Des plats originaux à base de fromage comme le « camembert frit », leur spécialité, et aussi des plats sans fromage et des pizzas pour passer un moment convivial dans un endroit chaleureux ou pour les emporter.



À retrouver sur le web :

<https://www.letableaugourmand.fr/>

et sur facebook : <https://www.facebook.com/letableaugourmand/>

CÉRAMISTE / POTIÈRE CÉLIA BERNE

CÉRAMISTE

J'ai découvert la poterie il y a 10 ans, et après une formation pour apprendre à tourner, j'ai obtenu un CAP.

J'ai travaillé dans différents ateliers de la région et après une pause pour accueillir mes deux enfants, c'est en janvier 2020 que mon atelier prend forme à Véranne...

Je travaille le grès, j'applique des engobes et émaux « fait maison ».

*« Comme le paysan travaille la terre,
y dépose une graine
et voit la plante grandir et s'épanouir,
j'aime voir cette boule de terre
prendre forme entre mes mains,
pour devenir un bol, une assiette, une tasse...
Autant de poteries,
qui comme la plante, la fleur ou le fruit
passeront dans de nouvelles mains. »*

991, route de Maclas
www.celiaberne.fr
atelier@hotmail.fr



C'est avec plaisir que je vous accueille
à l'atelier (merci d'appeler avant
au **06 13 34 33 47**).

VÉRANNE EN 1697

L'intendant du Lyonnais, Henri François Lambert d'Herbigny, est intendant de la généralité de Lyon depuis 1694. Par ordre du roi Louis XIV, il mène en 1697 une enquête sur l'état du royaume, réalisée par l'envoi de questionnaires aux curés de cent-trente-quatre paroisses du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il en tirera un Mémoire sur le gouvernement de Lyon dans lequel il présentera le mauvais état, à ses yeux, de la gestion de Lyon.

Les réponses des différents curés au questionnaire sont conservées aux archives départementales du Rhône et parmi elles figurent celle du curé de Véranne, transcrites ici.

Les curés dressent des tableaux exagérément sombres, espérant amadouer l'intendant

pour éviter à leurs ouailles, de trop grosses augmentations de l'impôt royal. Le curé de Véranne, Girard, ne fait pas exception. Les descriptions des productions de la paroisse ne donnent pas un tableau statistique. Elles nous renseignent un peu sur l'agriculture mais on n'apprend rien sur l'élevage pas plus que sur les artisans, sauf pour la « cessation du négoce » de la passementerie. La « montagne de Pila » ne semble pas jouir d'une bonne réputation ! On retrouve les hameaux qui existent encore de nos jours. Nous sommes trois ans après la grande famine de 1693-1694 qui décima la population de tous les villages. La population a diminué.

L'orthographe d'origine a été respectée. Seules quelques ponctuations ont été ajoutées pour faciliter la lecture.

Martine Mazoyer



*La Taille des cinq Elections de la generalité de Lyon
n'alloit gueres qu'à 300000^l. en l'année 1632, Elle a esté portée
pendant la dernière guerre, à 1294686^l. En 1688. Elle estoit
à 1197330^l depuis quelques années elle n'est qu'à 1128371^l;*

On comprend la prudence des curés !

Histoire

À Lyon ce 24 juillet 1697

Je souhaiterois fort d'avoir une connoissance parfaite de l'état de votre Paroisse, je ne puis mieux m'adresser pour cela qu'à Vous, & J'espère que vous voudrez bien me faire ce plaisir, je ne doute pas que ce ne vous en fût un grand à vous-même, si vous sçaviez l'objet de ma demande : il ne s'agit nullement d'affaires, ce n'est qu'une connoissance Historique que je cherche, & telle que la chercheroit un Voyageur, qui voudroit connoître exactement un País.

Pour faciliter les éclaircissements que je vous demande, voici les principaux articles ausquels il convient de répondre, s'il y en a quelques autres qui méritent attention, & qui pour être particuliers à vôtre Paroisse, n'ayant point été préveus, vous aurez la bonté de les ajouter.

Je vous prie instamment, que vos réponses soient les plus justes, & les mieux circonstanciées qu'il se pourra, vous prendrez la peine de les mettre sur ce même papier à la suite de chaque demande ; si cela peut être fait dans le vingtime d'Aoust, je vous serai bien obligé :

Vous n'aurez qu'à remettre le papier aux Consuls, afin qu'ils le donnent au Receveur des Tailles ; en cas de besoin, les Anciens & Principaux Habitans pourront vous donner les éclaircissements que vous jugerez à propos de leur demander : je suis, Monsieur, tout à vous d'Herbigny .

De quel diocèse est la paroisse :

Elle est du diocèse de Vienne

De quelle Province, si elle s'étend dans plusieurs, il faudra le marquer :

Elle est de forez & toute de la generalité de Lyon

De quelle élection :

Elle est de St Estienne en Forest

Quelle autre paroisse la borne au midi :

*La paroisse de St Apollinar la borne au midy
Au nord : Celle de Boyser - Au levant :
Celle de Naglas - Au couchant : La montagne de Pila*

Quelle étenduë a-t'elle

Elle a une lieüe de longueur du matin au couchant & demye lieüe de largeur c'est-à-dire du costé du vent du midy

De cette étenduë, quelle portion est en Terre Labourables, quelles sortes de Grains, ou de fruits s'y recueille-t'il ?

Il y a un tiers de la paroisse en terres labourables, dans laquelle quelques portions ne se sème que de quatre en quatre années & une autre partie de deux en deux ans de bled seigle ou avoize qui ne peut produire que du foin. Il s'y recueille quelques noix, chataignes & pommes qui manquent tres souvent acause des gelées que cause la proximité de la montagne de Pila & des grêles fréquentes que nous cause mesme Montagne de Pila qui ravagent la plus part du temps bleds & les vignes.

Quelle portion en vignes

Il y a dans la paroisse environ trente ou quarante homées [surface qu'un homme pouvait labourer en une journée] de vignes de peu de valeur a cause de lad proximité de Pila.

Quelle en prairies

Il y a environ un demy tiers de la parroisse en prairies ou paturages dont une partie desd prés appartiennent & sont possédées par des habitants des paroisses voisines

Quelle en bois

L'autre demy tiers y compris la petite portion des vignes cymentionnées est en bois ou brossailles qui sont les communs de l'ancienne baronnie de Mallevall.

Quelle en montagnes incultes ou cultivées, Y a-t-il des mines quel Mineral y a-t-il d'autres Singularités remarquables

Aucune mine. Il y a un tiers de la parroisse en montagnes incultes ou en



brassailles ou rochers, le tou contigu a la sud montagne de Pila

Quel climat, chaud ou froid

Le climat est fort froid a cause de la Montagne

Quelle qualité du terroir, stéril ou fécond

Terres fortes ou légères, est fort légère et stéril estant sec, poreux [poreux] & sablonneux & peu fécond

Quelles Rivières ou Ruisseaux passent dans la paroisse

Il ny a aucune Rivière que deux petits torrents quy mont de beau que la moitié de l'année.

Quel nombre d'Hommes Mariés, & de Garçons de vingt ans & au dessus

Il y a quatre vingt & trois hommes mariés & quarante garçons au dessus de vingt ans & dix hommes veufs.

Quel nombre d'enfants, & de garçons au dessous de vingt ans

Il y a soixante cinq petit garçons ou enfants

Quel nombre de Femmes Mariées ou Veuves, & de Filles âgées,

Il y a quatre vingt & trois femmes mariées dix huit veuves & cinquante filles âgées ou au dessus de vingt ans

Quel nombre de jeunes Filles

Il y a soixante quinze petites filles ou enfants

De combien autrefois le nombre de Habitants étoit-il plus grand, ou plus petit

Le nombre des habitants étoit autrefois un peu plus grand a cause qu'il y avoit plusieurs ouvriers ou ouvrières passementiers qui ny sont plus a cause de la cessation du negoce.

S'il y avoit autrefois plus d'habitans, quelle a été la cause de la diminution

Le nombre des habitants a été presque toujours égal qu'autrefois. Il a aussi quelques passementiers qui ny sont plus a cause que l'ouvrage a cessé comme il a esté dit.

Les noms des gentils-hommes demeurans dans la paroisse s'il y en a

Monsieur Delabeau baron de Maclas reside prest dans la paroisse & noble

François Jullien conseiller secrétaire du parlement de Dombes reside aussy ordinairement.

Le Nain - La famille heureuse - 17^{ème} siècle

Qui est le Seigneur du Clocher

Led Pr de la Beau baron de Maclas en est le seigneur

S'il y a des fiefs dans la paroisse, marquer leurs noms, & à qui ils appartiennent,

Il ny a aucun fief que celui dud seigneur de Maclas

Quel est le Commerce, Métier, ou travail des habitans, les habitans laboureurs ou journaliers,

Il y a quelques femmes & filles quy s'occupen a demande de la soye quelles vont querir a St Chamond ou elles ne peuvent pas gagner leur vie ce qui fait que nous avons beaucoup des pauvres.

Qui jouit des Dîmes (Impôt versé à l'église ; dîme, décime ou dixième)

Le curé jouit des dixmes pour la paroisse luy ayan esté abandonnée par le prieur pour sadite paroisse & de son vicaire.

Quels benefices, quelle Communauté de prêtres ou reguliers, y at'il dans la paroisse

Il ny apoint d'autre benefice que le curé.

De combien de hameaux ou villages est elle composée et leurs noms

Il y a dix petits villages, sçavoir Plades, le Buisson, Derrevet, Vivonne, la Cronchie, Culisson, Chomienne, Varisieux, Murieu, Loye, Il y a aussy plusieurs maisonels quy sont la Gra, la Grange Chalamel, Paradis, Viglon, Paret, Combeau, les Vincent, St Parin & Mailler dont une part des habitants sont des pauvres & dont il y en a plusieurs qui sont grangers, comme il se void dans le roole des tailles de lad paroisse

A. Girard, Curé

A Girard Curé

